

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mohamed BOUDIAF- M'Sila

Faculté des Lettres et des langues
Département des Lettres et Langue
Française
N° :.....



Domaine : lettre et langue étrangères
Filière : langue française
Option : ScienceDuLangage

Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique

Par : Hamlaoui Razika

Intitulé

L'analyse de la mauvaise articulation des sons français [p] et
[b] chez les apprenants des écoles rurales
Cas des apprenants de 5^{ème} année primaire
- Ecole HAUCHE Salem-Elmagtaa de Bouira

Soutenu devant le jury composé de :

Nom et Prénom	Grade	Qualité	Établissement
*		Président	
*KHEDAR Mounir		Rapporteur	
*		Examineur	

Année universitaire 2020/2021

Dédicace

Après un long chemin plein d'efforts, de volonté, d'obstacle et de fatigue, c'est grâce à Dieu qui m'a donné de la force et de la patience, je suis arrivée aujourd'hui à ouvrir un nouveau chapitre de joie et de réussite.

Je dédie ce modeste travail

À l'âme de celui qui a lutté et sacrifié pour m'offrir les conditions propices à ma réussite :

Meilleur papa au monde que dieu lui garde dans son vaste paradis.

À celle qui m'a étreint de tendresse et d'affection :

Ma mère qui me donne l'espoir de vivre et qui n'a jamais cessé de prier pour moi.

À l'homme qui a été toujours à mes côtés et n'a jamais cessé de m'encourager :

Le meilleur oncle au monde.

À celles qui nous ont blessées par leur départ de ce monde :

Ma sœur Hadjira et mon amie Bouchra

À celles que j'aime jusqu'à la frontière de l'imagination :

Mes sœurs pour leurs encouragements et je leurs souhaite tout le bonheur et la réussite.

À mes chers neveux et nièces et spécialement

Islem

À tous mes amies, tout particulièrement

Narimen

À mon âme sœur, celle qui partage avec moi le mal et le bon :

Dalal

Remerciement

*Nos remerciements vont en premier lieu, à **Dieu** pour la puissance qu'il nous a donnée, pour le courage, pour la patience qui nous a offerts pour la rédaction de ce travail.*

*Avec nos sentiments chargés de gratitude, nous remercions vivement notre encadreur **KHEDAR Mounir***

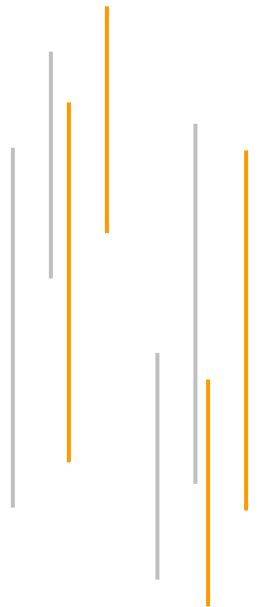
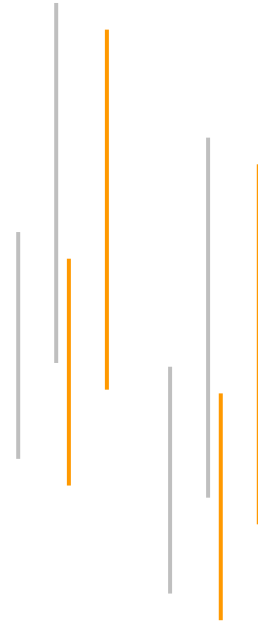
Pour ses efforts inestimables, sa patience, ses encouragements, sa disponibilité et sa Bienveillance et bien sûr ses précieux conseils qu'il nous a fournis.

*Nos remerciement vont aux **membres du jury** d'avoir accepté d'évaluer ce mémoire,
et à tous **mes Enseignants de l'université de M'sila***

*J'adresse aussi mes remerciements sincères à **mes parents et toute ma famille**, ainsi à tous ceux qui m'ont soutenu de près ou de loin.*



Table des matières



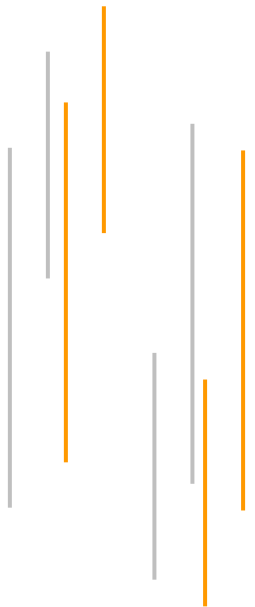
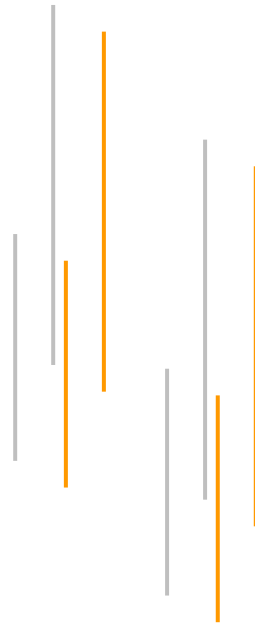
Introduction Générale	06
Chapitre I La phonétique et la phonologie	
Introduction	10
1. La phonétique et la phonologie	10
1.1. Qu'est-ce que la phonétique ?	10
1.1.1 Définition	10
1.1.2. Les trois grands types de la phonétique	11
1.1.2.1. La phonétique articulatoire	11
1.1.2.2 Description de l'appareil phonatoire	12
1.1.2.3. La phonétique acoustique	13
1.1.2.4. La phonétique auditive ou perceptive	13
1.1.2.4.1 La description de l'appareil auditif	14
1.2. Qu'est-ce que la phonologie ?	15
1.2.1. Définition	15
1.3. La distinction entre phonétique et phonologie	15
2-La prononciation	16
2-1-Définition de la prononciation	16
2-2- L'oral	17
2-2-1-Définition	17
2-2-2-L'oral : objet d'enseignement et d'apprentissage	17
2-2-3- La complexité de la communication orale :	18
2-2-3- 1-Le verbal et le non verbal :	18
Le verbal (la voix)	18
Le non verbal (le corps) :	18
2.2- L'audition et la phonation	19
2.3- La réception et la production	19
2-2-4-L'importance de l'oral	19
2-2-5 Les causes de la mauvaise prononciation	19
2-2-5-1- L'influence et l'effet de l'accent sur la communication en classe du FLE	19
2-2-5-2-L'impact familial:	20

2-2-5-3-L'impact du reflet de la langue maternelle	20
Conclusion	21
Chapitre II La mauvaise articulation des sons français	
Introduction	23
1. Le français en Algérie	23
2. L'apprentissage de la langue française en Algérie	25
2.1. Définition de l'apprentissage	25
2.2. L'enseignement du français en Algérie:	25
2.3. La relation entre le milieu socioculturel et l'apprentissage du FLE:	26
2.3.2. Les régions urbaines	27
3.1. La maîtrise de la langue française dans le milieu rural:	28
3.2. Définition de l'école rurale:	29
4.2. Le système phonologique de l'arabe et de français	29
4.2.1. Le système phonétique de l'arabe :	29
a) Le système consonantique:	29
b) Le système vocalique:	30
4.2.2. Le système phonétique de français	30
Le système vocalique:	30
Le système consonantique:	30
4-2-2-1-Description articuloire de la consonne [p]:	31
4-2-2-2- La description articuloire de la consonne [b]:	31
4-2-2-3 La description acoustique de la consonne [P]	32
4-2-2-4La description acoustique de la consonne [b]	33
4-2-3-La différence entre les deux systèmes phonologiques (français/arabe):	33
4.3. L'impact de la société sur l'apprentissage du FLE:	34
Conclusion	35
Cadrage pratique de l'étude (Perceptives méthodologique et analytique)	
1. Objectif de la recherche	38
2. La présentation de l'échantillon :	38
2.1. Le lieu d'observation (l'école)	38
2.2. Le public	38

3. La collecte des données	39
4. Analyse des données	39
4.1. Analyse d'enregistrement	39
4.2. Analyse du questionnaire	41
4.3. La méthode articulatoire	52
Conclusion	55
Conclusion Générale	57
Bibliographie	
Annexes	



Introduction Générale



Introduction Générale

Apprendre une langue étrangère en Algérie, comme le français n'est point facile, car son apprentissage nécessite la maîtrise de la prononciation et l'articulation, qui dans le domaine de la didactique des langues est étudié par la phonétique, celle-ci s'intéresse à la manière dont le son est perçu puis articulé grâce aux différents organes phonatoires, de manière à produire une parole compréhensible.

La prononciation d'une langue étrangère est un élément essentiel, voir indispensable, puisque elle facilite l'intercompréhension et contribue à l'acquisition des quatre compétences langagières : compréhension orale, expression orale, compréhension écrite et expression écrite. C'est la raison pour laquelle, dans l'enseignement des langues étrangères vivantes, nous mettons de plus en plus l'accent sur l'apprentissage de la prononciation.

Alors l'aspect oral est l'élément essentiel de la communication, donc nous considérons que la mauvaise articulation empêche la communication.

Selon nos observations entant qu'étudiants et des futures enseignants de français langue étrangère, nous rencontrons beaucoup d'élèves qui ont des difficultés à communiquer en français et plus précisément à articuler un son correctement, surtout les élèves qui viennent des zones rurales.

C'est à partir de ce point que nous avons choisi de centrer les regards sur « la mauvaise articulation des sons français /p/ et /b/ chez les élèves des zones rurales » en visant le cas des apprenants de 5^{ème} année primaire.

Nous nous intéressons dans le cadre d'une recherche en didactique, en vue de l'obtention d'un diplôme de master de langue française, option « sciences du langage », à analyser ces difficultés de prononciation rencontrés chez ces apprenants.

Notre objectif est d'explorer le rôle de la phonétique dans l'enseignement/apprentissage de l'oral, et de montrer l'influence de l'environnement socioculturelle et de la langue maternelle sur cet apprentissage, ainsi de définir les difficultés de la prononciation du français, afin de proposer par la suite des solutions pour ce phénomène.

La problématique qui s'impose à nous dans ce cas, tourne autour de trois questions importantes

- Est –ce que ce crible phonologique des phonèmes « **p** », « **b** » est influencé par le système phonologique de notre langue maternelle « **l'Arabe** » ?

Introduction générale

- quel est l'effet de l'environnement socioculturel sur la prononciation des apprenants des régions rurales ? et comment l'enseignant remède-t-il ces erreurs?

Pour pouvoir répondre à notre problématique, nous avons émis ces réponses avancées:

- Si certains sons n'existent pas dans notre langue maternelle l'apprenant trouvera de grandes difficultés qui feront obligatoirement des erreurs.

- Nous ne pourrions pas nier que la langue Française ne serait pas présente dans la réalité sociolinguistique de cette zone rurale et les apprenants ne seront en contact avec cette langue qu'à l'école.

Si le maître porte la responsabilité de la création et savoir comment éviter les erreurs articulatoires dès le début par l'utilisation de différentes méthodes pédagogiques pour résoudre les diverses lacunes de prononciations.

Ainsi pour répondre à notre problématique et vérifier nos hypothèses, nous avons organisé notre travail en deux parties. Dans la première partie, nous abordons la partie théorique de ce mémoire qui englobe deux chapitres où nous allons traiter l'aspect théorique des notions que nous allons l'exploiter dans la partie analytique, à savoir la phonétique, la phonologie, la prononciation et son importance dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère.

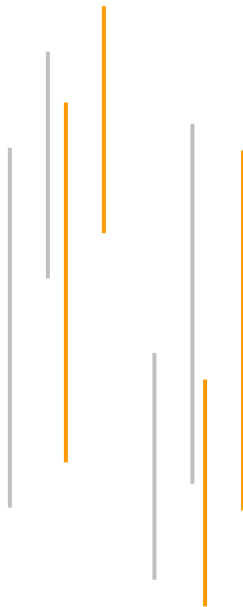
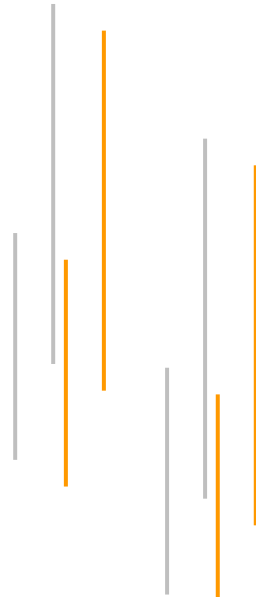
Le deuxième chapitre est consacré à la situation du français en Algérie, son apprentissage et traiter les éléments qui influent les lacunes articulatoires des sons français.

Dans la deuxième partie nous analysons l'enregistrement que nous avons fait pour l'étude de cas des apprenants de la 5^{ème} AP de l'école HAUCHE Salem et analyser le questionnaire destiné aux enseignants de français primaire afin de savoir plus précisément quelles sont les facteurs qui font la difficulté de prononciation des sons français des apprenants de cette région.

Enfin, l'étude sera achevée par une conclusion générale dans laquelle nous essayerons de répondre à notre problématique posée et aussi de confirmer ou infirmer nos hypothèses.



Cadre théorique

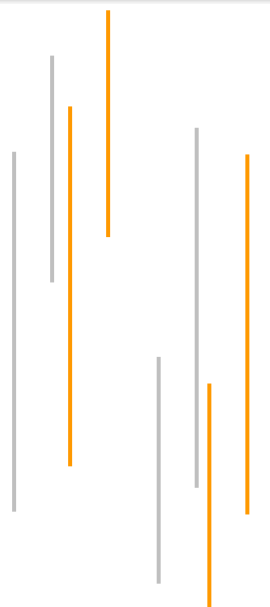




Chapitre I



La phonétique et la phonologie



Introduction

Dans ce chapitre nous allons aborder les deux branches de la linguistique à savoir la phonologie et la phonétique où nous expliquerons les différents appareils phonatoire et auditif et la différence entre ces deux domaines.

Nous nous y intéressons également à la prononciation en expliquant ses différents critères, la définition de l'oral et sa relation avec l'apprentissage et l'enseignement de français, sa complexité, et son importance tout en mettant la lumière sur les éléments qui influent sur la prononciation de français.

1. La phonétique et la phonologie

1.1. Qu'est-ce que la phonétique ?

1.1.1 Définition

C'est une branche qui fait partie de la linguistique, elle s'intéresse à l'étude des sons concrets de la langue (**leur substance physique et physiologique**), ainsi la façon de prononcer le son sans se soucier de son sens, comme le déclarait Jean Pierre Cuq, la phonétique est : « *La discipline qui étudie la composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, des points de vue acoustique, physiologique (articulatoire) et perceptif (auditifs).* » (Cuq J-P, 2003, p. 194)

Cependant, MALMBERG Bertil affirme que la phonétique : « *Est l'étude des sons su langage. C'est donc une branche de la linguistique mais une branche qui, à la différence des autres, ne s'intéresse qu'au langage articulé et non pas aux autres formes de communication organisée (langage écrit, signes des sourds-muets, signaux des marins etc. »* (MALMBERG Bertil, (1954 ; 5)

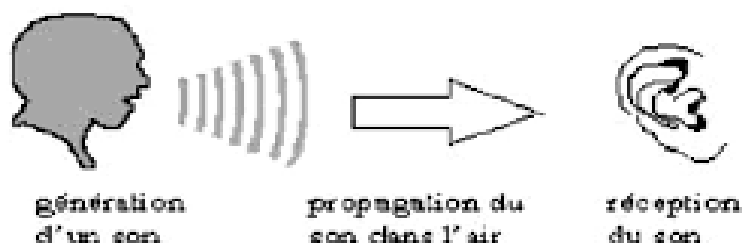
Cependant le petit Larousse la lui a donné la définition suivante « *étude scientifique des sons du langage du point de vue de leur articulation ou de leur réception auditive.* » (Dictionnaire le petit Larousse illustré, 1981, p. 423)

A la lumière de ces définitions, nous pouvons déduire que cette discipline s'intéresse fondamentalement à l'étude des sons du langage.

1.1.2. Les trois grands types de la phonétique

Comme le son sort de la bouche, se propage dans l'air et arrive jusqu'à l'oreille, il traverse donc trois phases qui sont les principaux types de la phonétique :

- *la phase de l'émission
- *la phase de transmission
- *et la phase de réception



les trois étapes de la propagation du son.

Figure-1 –les étapes de la propagation du son. (https://www.google.com/search?q=les+trois+%C3%A9tapes+de+la+propagation+du+son&client=firefox-bd&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwihNOK9w7jxAhVC5eAKHRZ6DHYQ_AUoAXoECAEQAw&biw=1366&bih=643#imgrc=uqpgkaGFIQPvvM)

Nous allons essayer maintenant de donner la définition de chaque type de cette discipline.

1.1.2.1. La phonétique articulatoire

Elle est considérée comme la plus ancienne des trois branches de la phonétique, elle s'occupe essentiellement à la production et l'émission des sons et s'appuie sur la physiologie c'est-à-dire elle s'intéresse à l'étude des positions et des mouvements des organes utilisés pour la parole par son émetteur.

Selon F, Argod-Dutard :

«La phonétique articulatoire]... [Permet de mieux percevoir le fonctionnement des organes qui contribuent à la production des sons de la parole»(Argod-Dutard F, 1996, p. 20).

Cela indique que cette branche sert à décrire la manière dont les sons sont produits par l'appareil phonatoire.

Quant au mot articulation, Le Petit Robert la définit comme suit : «*L'action de prononcer distinctivement les différents sons d'une langue à l'aide des mouvements des lèvres et de la langue (...) En phonétique, c'est l'ensemble des mouvements des organes phonateurs nécessaires à la formation des phonèmes*»(Le Robert, 1984, p. 108)

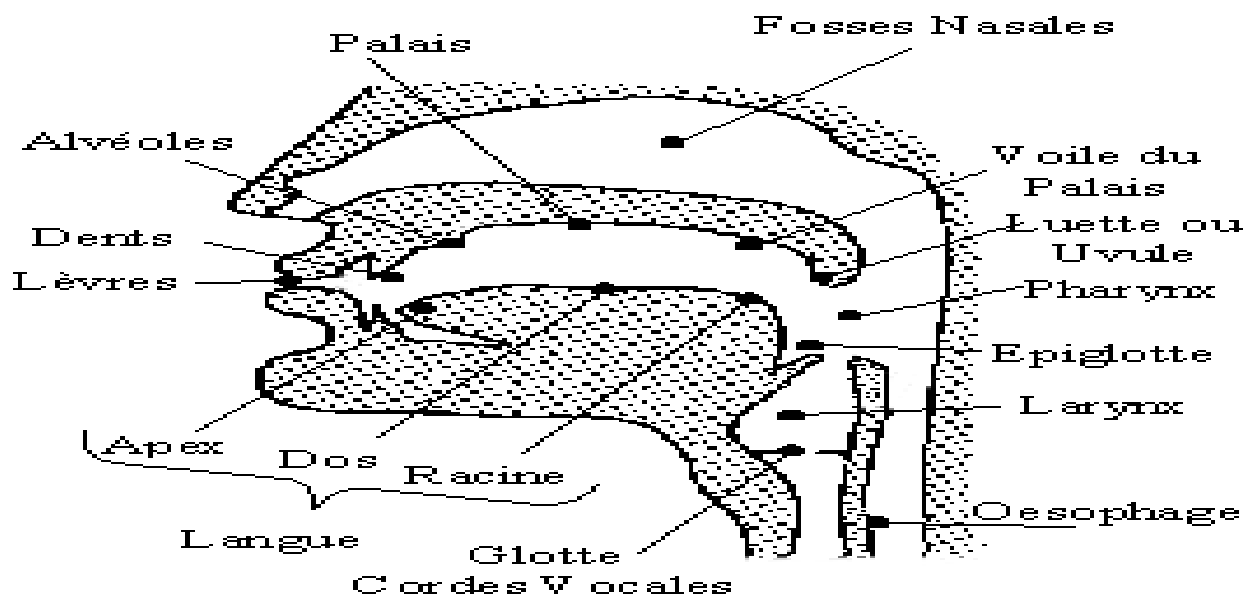


Figure-2 –schéma représentatif de l'appareil phonatoire (schema de l'appareil phonatoire, 2016)

1.1.2.2 Description de l'appareil phonatoire

Cet appareil qui s'appelle également l'appareil vocalique représente l'ensemble des organes de la parole et des muscles qui les actionnent et qui permettent de produire des phones et des sons propres à la langue parlée.

L'appareil phonatoire se compose du palais et des fosses nasales, la voile du palais, la luvette ou uvule, pharynx, épiglote, larynx, œsophage, la glotte ou bien les cordes vocales, la langue (elle se compose de trois parties : l'apex, le dos de la langue et la racine de la langue) il y a aussi les dents et les lèvres, alvéoles et le palais.

Nous commençons par le pharynx, ce dernier est la cavité de résonance. En ce qui concerne le velum, c'est la voile du palais qui détermine deux manières distinguées du passage d'air, le passage par la bouche uniquement et le passage par la bouche et le nez.

Nous passons à la langue, elle intervient pour la production des voyelles et des consonnes et elle se compose de 17 muscles, nous considérons cette partie comme l'élément le plus important et le plus flexible de l'appareil phonatoire.

Pour les lèvres, ce sont des articulations qui interviennent pour la production des voyelles et des consonnes.

Les dents, elles ne sont pas mobiles, alors elles ne bougent pas (immobiles) mais elles permettent le contact de la langue sur les alvéoles qui se situent derrière la langue.

Nous remarquons que le palais, les dents et les alvéoles ne bougent pas mais font contact avec la langue.

Les cordes vocales sont des ligaments longés par des muscles et sur lesquels nous pouvons agir quand nous parlons étant donné que les cordes vocales sont responsables de la production de la voix, elles permettent la distinction essentielle des traits, si la corde vocale vibre nous produisons des sons dites voisés ou sonores comme [d]- [g]- [z]- [v]- [j], si les cordes vocales ne vibrent pas nous produisons des sons sourds ou bien non voisés comme [p]- [t]-[q]-[m]-[n].

1.1.2.3. La phonétique acoustique

Elle est proche de la physique, elle concerne l'action de transférer un message sonore pour que l'auditeur le reçoive. Selon BESCOND G la phonétique acoustique : « *étudie les caractéristiques physiques du signal sonore de la parole.* » (BESCOND G. 2000, p 46) C'est le fait d'étudier le signal sonore avec un aspect physique des sons.

Elle s'occupe aux propriétés acoustiques des sons et examine les caractéristiques sonores des sons du langage humain.

1.1.2.4. La phonétique auditive ou perceptive

C'est une branche de la phonétique qui se préoccupe et examine les sons au moment de la propagation et de la transmission d'un message. Elle s'intéresse à leurs propriétés physiques.

Comme elle a été définie par Martin :«*La phonétique auditive et perceptive décrit la réaction de l'oreille humaine aux stimuli acoustique utilisés dans les langues* »(Ibid.). Nous parlons ici de la façon dont les sons sont perçus et analysés par l'oreille humaine.

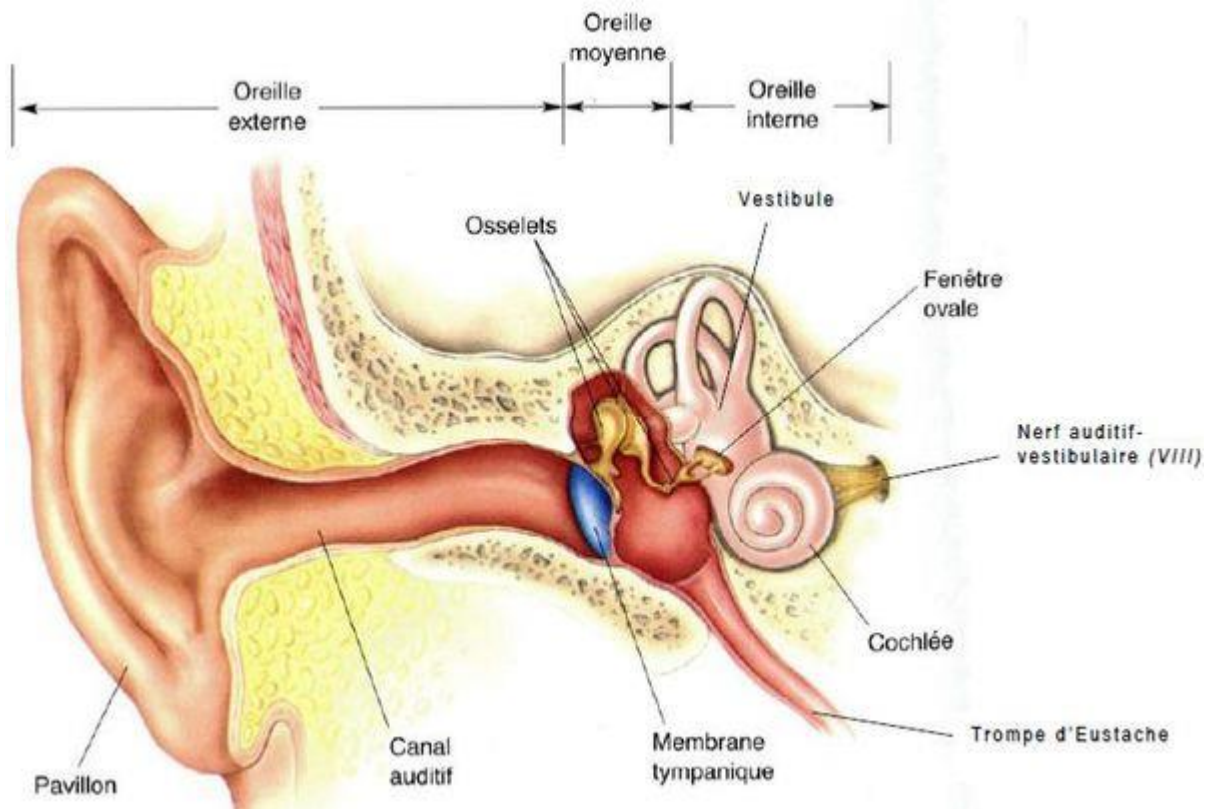


figure- -le système auditif de l'oreille humaine(Le Systeme Auditif Humain)

1.1.2.4.1. La description de l'appareil auditif

L'oreille est l'organe de l'audition et de l'équilibration, elle est complexe et importante à notre corps humain car elle est responsable de transmettre les informations sonores après les avoir reçues par notre cerveau pour les analyser.

L'image ci-dessus nous montre sa structure ; elle comprend trois parties principales

-L'oreille externe : elle est formée du pavillon et du conduit auditif externe, son rôle principal est de collecter, amplifier et recueillir les sons sous forme de vibrations dans le conduit auditif, au niveau du tympan. Elle transmet donc les sons.

-L'oreille moyenne : qui est constituée de la caisse du tympan de la chaîne tympanique séculaire des cellules mastoïdiennes et de la trompe d'Eustache, sa tâche est d'amplifier et de transformer les vibrations aériennes en vibrationspour les transmettre à l'oreille interne. Elle sert également de protection pour le tympan contre les infections grâce au cérumen et aux bouchons qu'il forme.

-L'oreille interne : l'oreille interne est composée de deux parties principales appelées labyrinthe osseux et labyrinthe membraneux, elle joue le rôle de perception, une fois le son transmis à l'oreille interne, cette dernière doit le transformer en signal nerveux interprétable par le cerveau humain.

Alors cette partie de notre corps nous permet de communiquer avec l'environnement qui nous entoure, il faut prendre soin de notre oreille parce qu'elle est également un organe fragile.

1.2. Qu'est-ce que la phonologie ?

1.2.1. Définition

C'est la branche des sciences du langage qui étudie les sons du point de vue fonctionnelle, à savoir qu'ils fonctionnent dans une langue, s'opposant et contrastant ainsi avec d'autres sons. Le petit Larousse l'a défini comme : *«l'étude des phonèmes, de point de vue de leur fonction dans une langue donnée et des relations d'opposition et de contraste qu'ils ont dans le système des sons de cette langue (système phonologique)»*(Larousse, 2014, p. 863).

Nous trouvons ainsi que Cuq J-P a déclaré que cette discipline est considérée comme une science qui : *«vise la description du système phonologique qui consiste à isoler les unités distinctives abstraites (phonèmes et éléments prosodiques), à établir leur liste et celle de leurs traits pertinents et à étudier leur fonctionnement»*(CUQ Jean-Pierre, p. 194).

Cela nous clarifie pourquoi cette branche est appelée phonologie fonctionnelle.

1.3. La distinction entre phonétique et phonologie

En réalité, la phonétique et la phonologie n'ont pas le même objet d'étude étant donné que la phonétique décrit les sons de la parole tels qu'ils sont produits par l'appareil phonatoire, la phonologie s'intéresse aux sons de la langue, autrement dit, ceux qui présentent une pertinence linguistique.

Le tableau suivant nous fait comprendre la différence entre ces deux disciplines :

	PHONÉTIQUE			PHONOLOGIE	
concerne la	PAROLE			LANGUE	
domaines	articulatoire	acoustique	perception	phonématique	prosodie
champs d'action	physiologie de la phonation – description des sons	caractéristiques physiques des sons	étude de la perception des sons	étude des phénomènes segmentaux	étude des phénomènes suprasegmentaux
s'applique à des	sons concrets (articulés, perçus): phones, variantes			sons abstraits (représentations mentales): phonèmes	tons accentuations mélodie ...

figure- -la différence entre phonétique et phonologie(Michel Billières, 2014)

Le tableau ci-dessus montre clairement qu'il y a une différence entre les deux disciplines dont nous parlons mais l'une ne peut exister sans l'autre, c'est-à-dire qu'elles sont complémentaires. Pour savoir si nous parlons de phonétique ou de phonologie, il suffit de voir si un changement dans la production d'un son provoque un changement de sens dans ce cas nous parlons de phonologie, si le sens ne change pas on parle de phonétique.

Pour faciliter la tâche, nous pouvons dire que la phonologie s'intéresse au fonctionnement du système des sons d'une langue d'une vision théorique. En revanche, la phonétique a pour but de fournir une description la plus détaillée possible de la production, transmission ou perception des sons des langues naturelles.

2-La prononciation

2-1-Définition de la prononciation

En phonétique, la prononciation représente le mécanisme indispensable au fonctionnement de toute langue comme instrument de communication, elle se présente sous deux aspects de communication.

Jean Pierre Cuq définit la prononciation comme « *Un Acte Lié A L'articulation Mais Egalement L'audition : (Capacité Sensorielle De L'oreille)*» (CUQ Jean-Pierre, p. 205).

Pour le Dictionnaire Larousse, c'est « **la manière propre à quelqu'un d'articuler, de rendre les sons du langage**»(larousse, 2017).

D'une manière générale, la prononciation renvoie surtout à la méthode dont les sons d'une langue se produisent et sa mission est de véhiculer le message oral totalement lors des échanges communicatifs.

2-2- L'oral :

2-2-1-Définition

Nous sommes aperçus en consultant différents dictionnaires qu'ils donnent plusieurs types de définitions à l'oral malgré qu'il n'y ait pas de grande différence entre elles.

Selon le Robert, dictionnaire d'aujourd'hui, l'oral est : « *opposé à l'écrit, qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbal* » (robert, 1991, p. 7000)

Tandis que le petit Larousse illustré, le désigne comme : « *Fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à l'écrit) témoignage oral, traduction orale, qui appartient à la langue parlée*».(Larousse, 1995, p. 720)

Hachette encyclopédie le définit comme : « *Transmis Ou Exprimé Par La Bouche, La Voix (Par Opposition A L'écrit) Qui A Rapport A La Bouche*» (HACHETTE encyclopédique, 1995, p. 1346). Le petit robert de la langue française donne aussi une étymologie de l'oral comme : « mot qui vient du latin os, ris «bouche », (opposé à l'écrit) qui se fait, qui se transmet par la parole »(Le Robert, 2006, p. 1792).

Alors le code oral est une forme de communication au même titre que le code écrit. Cependant, les deux codes (oral – écrit) n'ont ni la même morphologie, ni la même grammaire, ni les mêmes moyens expressifs. Chacun obéit à ses propres règles de décodage et d'encodage. Au point où nous ne parlons jamais comme nous écrivons (« parler comme un livre ») et nous écrivons rarement comme nous parlons (sauf avec intention).

2-2-2-L'oral : objet d'enseignement et d'apprentissage

La communication orale est l'une des clés de l'apprentissage. Elle sert de levier pour activer la réflexion de l'apprenant et l'engager dans un dialogue structuré qui l'aide à produire du sens, à approfondir sa compréhension et à acquérir de nouvelles visions.

La communication orale s'inscrit dans un contexte informel ou formel selon la situation proposée. Le rôle de l'enseignant est de prévoir de multiples occasions d'écouter et de parler lors des trois situations de communication orale : interaction verbale, expression et présentation orale : « *La condition de réussite des élèves dans toutes les disciplines. À la fois moyen de construction de savoir et objet de savoir, elle est au cœur des processus d'apprentissage. Aussi doit-elle être prise en considération par tous les enseignants, quel que soit leur discipline* »(Académie de Créteil 10-01-2003)

Au moment d'apprentissage, notre objectif à atteindre est que les apprenants peuvent apprendre à communiquer, effectuer des transferts et reconstruire la compréhension du monde. la participation à des activités orales comme le jeu qui justement s'avère être un outil majeur dans l'enseignement d'une langue étrangère, celui-ci offre aux jeunes apprenants un contexte motivant et propice à la communication, de plus il constitue pour le maître une source intarissable d'exploitations, dans le but d'enrichir leurs savoirs et de développer leurs compétences communicatives.

2-2-3- La complexité de la communication orale :

La communication orale est complexe car, pour se réaliser, elle fait appel à différents éléments qu'il faut instrumentaliser simultanément (une utilisation harmonieuse).

2-2-3- 1-Le verbal et le non verbal :

a) - Le verbal (la voix) :

- l'expression linguistique (message à transmettre),
- la prononciation / articulation / accentuation,
- l'intonation (la prosodie),
- le rythme (débit ou vitesse),
- la hauteur de la voix (l'intensité) : Seuil d'audibilité =60 décibels (dB). Seuil de douleur = + 120 dB.

b) - Le non verbal (le corps) :

- l'expression du visage (les grimaces, les sourires, les tics, plisser le front, froncer les sourcils, ...),
- le regard (fixe, fuyant, mobile, circulaire, vide,)
- la gestuelle (les mimiques, les gestes : de la tête, des mains, des pieds),

- les mouvements du corps (se lever, s'asseoir, faire les cent pas, ...),
- les sensations physiologiques (pâlir, rougir, suer, se crispier, trembler,).

2.2- L'audition et la phonation :

- a) - Entraînement de l'appareil auditif (Installation du crible phonologique).
- b) - Entraînement de l'appareil phonatoire

2.3- La réception et la production :

- a) - Apprentissage de l'écoute et de la compréhension
- b) - Apprentissage de la prise de parole (les différentes stratégies à adopter).

2-2-4-L'importance de l'oral

En effet, avoir une bonne maîtrise de l'oral permettra à l'apprenant d'être capable de prendre la parole de manière expressive et de produire un énoncé compréhensible, intelligible et surtout d'écartier toute les situations confuses, et permet aussi à l'apprenant d'interagir ou d'entretenir des conversations avec les locuteurs natifs et, ainsi, d'accéder à une autre culture. Donc la production orale est une pratique de classe indispensable dans l'apprentissage d'une langue.

2-2-5Les causes de la mauvaise prononciation**2-2-5-1- L'influence et l'effet de l'accent sur la communication en classe du FLE**

L'accent est une notion importante dans l'enseignement / apprentissage du FLE, dans chaque situation de communication, quand les apprenants essayent d'interagir dans une activité ou un exercice oral, ils articulent d'une façon fausse ou mal certains sons, ce qui résulte un chuchotement ou un parasite vocalique donc le message linguistique transmis empêche la compréhension par les récepteurs. Chaque élève articule l'accent qui suit sa variété linguistique. Nous pouvons alors affirmons l'influence négative de la langue des natifs sur les communications des informations en classe du FLE.

2-2-5-2-L'impact familial :

L'acquisition des termes et des expressions articulées que l'enfant apprend par sa mère, et sa famille qui l'entourent, vont s'enregistrer et s'installer dans son cerveau telles quelles, même si cette articulation est incorrecte. Les parents peuvent enrichir et construire la capacité de leurs enfants par la lecture des contes, chanter des comptines, ..etc. Donc la bonne construction des savoirs d'articulation est dans un premier lieu le rôle des parents, dans le

préscolaire, ils sont responsables de développer la prononciation de ses enfants à travers les échanges des dialogues, du simple jusqu'au complexe, sur des sujets préférables pour leurs enfants, tel que les dessins animés, les matchs, etc.

2-2-5-3-L'impact du reflet de la langue maternelle

La langue maternelle est une langue apprise en famille qui s'acquiert d'une manière naturelle, elle peut influencer négativement sur l'articulation des sons d'une langue étrangère, car la structure de la langue maternelle de l'élève débutant se diffère complètement de la phonétique de la langue étrangère. Donc le système articulatoire des deux langues n'est pas le même et cela influe et empêche la bonne maîtrise de la langue française.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons cerné les deux domaines de la linguistique à savoir la phonologie et la phonétique, leurs définitions, leurs branches et la différence entre elles.

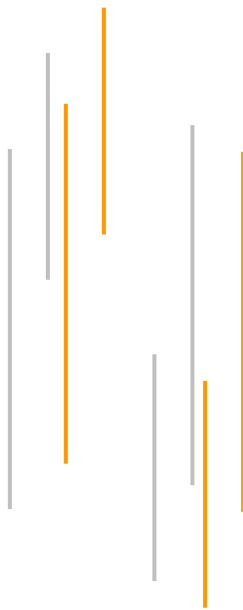
Ensuite, nous avons développé le schéma représentatif du système phonatoire et le système auditif tout en décrivant et expliquant leur fonctionnement.

Enfin, nous prêtons à mentionner le critère essentiel de la prononciation et évoquer le concept de l'oral sa définition et ce dernier tant qu'objectif d'enseignement et d'apprentissage d'une langue étrangère, sa complexité et son importance, ainsi les éléments qui causent ou bien qui influent sur la mauvaise articulation.



Chapitre II

La mauvaise articulation des sons français



Introduction

La situation géographique et l'histoire de l'Algérie faisant de notre pays un pays profondément influencé par de multiples cultures et surtout par la culture française, ceci apparaît une fois que l'on tourne le regard vers l'usage de la langue française qui semble envahir le contexte linguistique en Algérie depuis la colonisation française.

Dans ce deuxième chapitre nous visons essentiellement l'influence de l'environnement et de la langue maternelle sur l'apprentissage du français et surtout l'articulation des sons français durant scolarisation.

1. Le français en Algérie

L'Algérie est un grand pays qui a connu plusieurs invasions étrangères qui ont eu un grand impact sur la langue et les dialectes parlés. Notre pays connaît aujourd'hui plusieurs langues et variétés linguistiques dialectales. La langue française est la langue la plus dominante en Algérie parce que notre pays a été colonisée par la France dès les années 1830 jusqu'au 1962. Selon **Khaoula Taleb Ibrahim** « *imposer au peuple algérien par le fer et le sang, par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité* » (TALEB IBRAHIMI & Khaoula, 1997, p. 35)

Cette longue période a contribué à l'évolution de l'existence de cette langue en Algérie. Sachant que le but de la colonisation française c'était d'effacer notre culture et notre langue arabe et même notre religion islamique.

Selon le Général DUCROT:« *Entravons autant que possible le développement des écoles musulmanes, des medersas... Tendons, en un mot, au désarmement moral et matériel du peuple indigène.*»(Général Auguste & Alexandre Ducrot, 1895, p. 107)

La langue du colonisateur est devenue d'une manière forte et obligatoire la langue officielle de notre pays. Et également la société algérienne est changée carrément d'un peuple éduqué et alphabétisé, à un peuple ignorant sans rapport ni avec l'écriture ni avec la lecture. Les Algériens sont devenus expulsés dans les écoles françaises ; ils n'ont pas pu étudier leur langue maternelle, mais ils étaient obligés d'apprendre la langue française puisqu'elle est devenue la première langue qui domine.

Comme témoigne **le Général VALAZE** : « *Presque tous les arabes savent lire et écrire. Dans chaque village il y a deux écoles.*»(Général valazé, 1934, pp. 40-42),

Chapitre III La mauvaise articulation des sons français

Après l'indépendance, notre pays reçoit une communauté complètement francophone ou il Ya deux groupes d'intellectuels devisé le champ culturel algérien :Les arabophones et les francophones

Vu que nos administrateurs, nos écrivains, nos écoles et nos universités enseignées encore en langue française, les banques fonctionnent en français, le peuple remplit leur chèque encore en français. Donc le pays se base toujours sur la langue française comme le constate ROBERT CHANDENSON:«*l'Algérie est le quatrième état étranger pour l'importation du livre en français.*»,(CHANDENSON.R, 1988, p. 1)

Donc la francophonie reste le roi dans le marché linguistique algérien, bien que le peuple algérien l'ait rejeté, celle-ci est toujours présente dans la société linguistique et culturelle.

Benazzouz. N dans sa thèse de doctorat en 2011 a résumé en quelques expressions le statut de la langue française dans la société algérienne de nos jours : « *La langue française, sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue de l'enseignement, elle reste une langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue de façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif.* »(Benazzouz.N, 2011)

Cette variation se change d'un locuteur à un autre selon plusieurs factrices tel que le sexe, l'âge, l'entourage socioculturel et familial. Nous distinguons trois variantes de la langue française, la première correspond à la variété acrolectale qui comprend des personnes qui parlent couramment en langue française, et qui ont une richesse de connaissances.

Ensuite, la seconde variété c'est la basilectale, elle représente le groupe de personnes qui ont des connaissances minimales, c'est-à-dire des gens ayant une maîtrise réduite de français, ils ne peuvent pas communiquer quotidiennement par cette.

Finalement la variété mesolectale, cette variété correspond les personnes qui ont un niveau intermédiaire de français, cette variété se situe entre le basilect et le acrolect).

Comme il affirme Ambroise Queffelec :

Chapitre III La mauvaise articulation des sons français

« Les productions de cette langue varient selon deux pôles extrêmes, celui des locuteurs intellectuels, cadre supérieurs, écrivains, et universitaire dont la maîtrise de la langue française est parfaite (acrolecte) et celui d'une partie importante de la population dont la connaissance du français est très réduite (basilecte) entre ces deux pôles se déploie, à l'intérieur d'un continuum linguistique, un français intermédiaire fortement inscrit dans la réalité algérienne et en voie de Standardisation(mésolecte).»(AMBROISE & Queffélec, p. 118)

Aussi **SafiaRahal** affirme qu'en Algérie il ya trois catégories d'énonciateurs francophones, la première catégorie englobe les vrais francophones c'est-à-dire les personnes qui utilisent le français quotidiennement, la seconde catégorie c'est les francophones occasionnels ou ils parlent le français rarement seulement dans des situations déterminées. Et la troisième catégorie représente des francophones passifs, ils comprennent la langue sans la parler.

2. L'apprentissage de la langue française en Algérie

2.1. Définition de l'apprentissage

Cette notion est définie dans le dictionnaire de didactique du FLE de CUQ, J-P :*« l'apprentissage est la démarche consciente, volontaire et observable dans laquelle un apprenant s'engage..., il peut être défini comme un ensemble de décisions relatives aux actions entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire en langue étrangère. »(CUQ & J-P, 2003, p. 22)*

Il est défini aussi comme : *« l'apprentissage est une modification de la capacité à réaliser une tâche sous l'effet d'une interaction avec l'environnement. »(ZANTEN VAN A, 2008)*

Alors, l'apprentissage c'est l'acquisition des savoirs et des connaissances, et ainsi le fait d'apprendre qui est un processus par lequel une personne acquiert des connaissances, maîtrise des habiletés ou développe des attitudes.

2.2. L'enseignement du français en Algérie :

Évidemment, l'Algérie n'a pas choisi d'être un pays francophone. Le français y a été établi en 1830 et occupe toujours une place importante dans la société algérienne. Il existe deux types d'apprentissage du français. L'un est le type formel à partir de l'école primaire (à partir de la troisième année du primaire. Il s'effectue en 3 ans au primaire, puis 4ans au cycle moyen, et enfin 3 ans au lycée où le processus se termine par un baccalauréat. Dans les universités, si le nouveau bachelier choisit de se spécialiser dans une filière scientifique, il se trouve obligé de

Chapitre III La mauvaise articulation des sons français

le faire en français comme par exemple la biologie, la médecine, les sciences vétérinaires et d'autres domaines techniques et scientifiques. Concernant le type informel, l'apprentissage du français est réalisé par les parents et la famille, c'est-à-dire que par exemple lorsque le père ou un autre membre de la famille parle à ses enfants en français, nous pouvons dire que l'environnement est propice à l'apprentissage du fle.

Dans l'enseignement du français en Algérie, nous trouvons que le coté social et culturel joue un rôle très intéressant pour faciliter l'apprentissage des élèves et les motivés, et réellement selon le mode de vie et l'entourage de l'apprenant. Il y a souvent, ceux qui parlent la langue française sans complexes avec leurs camarades, par contre il ya d'autres qui ne peuvent même pas prononcer un mot en français, se sont généralement les élèves des milieux défavorisés, et les régions du sud ou la langue française n'est presque pas utilisé.

2.3. La relation entre le milieu socioculturel et l'apprentissage du FLE :

L'apprentissage d'une langue étrangère demande un effort personnel et de nombreux facteurs, nous savons que le milieu socioculturel est très important, ce dernier peut influencer sur tout apprentissage. Le sociologue BOULEHCEN Ali affirme que la famille peut jouer un rôle très intéressant dans l'apprentissage du français. Conformément aux statistiques de la recherche de ce sociologue, nous comprenons que l'apprentissage du français est influencé par le milieu socio géographique des apprenants, tout cela nous confirme que les écoles urbaines sont plus avantagées sur le plan de l'enseignement /apprentissage du français que celle des campagnes.

2.3.1. Les régions rurales :

concernant les zones rurales et les montagnes, qui sont évidemment marginalisés par rapport aux grandes villes, les enfants de ces régions ont des manques, des retards ou des déficits au niveau de leur capacité linguistique, pour des raisons, parmi lesquelles le manque des instructions scolaires, le manque des enseignants, la souffrance des élèves en ce qui concerne Le milieu familial, qui consiste à l'analphabétisme des parents, la pauvreté, le problème de transport qui se pose pour les élèves qui habitent loin de l'école... ; pour certains cas de parents le refus d'apprendre cette langue parce qu'elle représente la langue du colonisateur . Le transport se pose même pour certains enseignants un grand problème, même pour les débutants, nouvellement recrutés et sans expérience et qui s'absentent à cause de ces circonstances, et cela empêche l'adaptation du programme au vécu des apprenants. Le manque de moyens (les bibliothèques, les revues, les journaux) rend l'apprentissage de la langue française dans ces régions très limitée.

Chapitre III La mauvaise articulation des sons français

Nous pouvons dire que cette région comporte l'ensemble de la population, du territoire et des autres ressources de campagne, autrement dit les régions en dehors des grands centres urbanisés. Dans ces zones, les instructions scolaires manquent d'attribution de fondation en nombre et en qualité, le milieu familial des apprenants ne favorise pas l'apprentissage de la langue française et interdit tout ce qui est lié avec cette langue tel que (les films, les chansons.), aussi l'instabilité des enseignants qui font généralement des transferts aux zones urbaines, ils sont transitoires.

2.3.2. Les régions urbaines

Ces régions, leurs institutions scolaires se présentent comme étant des structures éducatives cohérentes qui "disposent d'un personnel éducatif et pédagogique compétent" (Ali), les écoles de ces régions se caractérisent par l'aspect de la modernité et les individus citadins se connaissent par l'esprit d'ouverture à toute culture, ainsi la disponibilité de tous les moyens qui facilitent l'acquisition comme les bibliothèques et les centres d'intérêt, ce sont les critères qui favorisent l'apprentissage. La communication effectuée par les habitants urbains se distingue par sa richesse linguistique (la maîtrise des langues différentes) et même culturelle (des sujets de sport, d'actualité, de cuisine ...).

3. La culture francophone dans les zones rurales :

Les élèves issus de familles pauvres de la campagne n'utilisent pas souvent le français dans leurs communications quotidiennes et ont du mal à apprendre le français en classe car les écoles s'appuient souvent sur cette situation pour enseigner le français. Pendant les 8 ou 9 mois d'apprentissage des langues, nous ne sommes pas toujours en mesure de répondre à des questions triviales telles que le nom, le prénom, la date du jour, etc. Les élèves apprennent le français, mais ils ne connaissent même pas les noms des villes françaises, car la langue et les cultures françaises n'existent pas ici. Les élèves n'utiliseront pas la langue apprise à l'école pour ouvrir la culture française en dehors de la salle de classe, mais apprendront seulement la langue pour répondre aux besoins académiques, c'est-à-dire qu'ils apprendront seulement à réussir l'examen.

3.1. La maîtrise de la langue française dans le milieu rural :

Les zones rurales étant vraiment négligées et marginalisées, les écoliers *«font preuve d'un manque, d'un retard ou d'une insuffisance de leurs compétences linguistiques »* pour diverses raisons, notamment le manque de capacités financières. Dans les écoles rurales, la qualité des enseignants est médiocre, la souffrance des enfants en milieu familial, à savoir la pauvreté, l'analphabétisme des parents et les inconvénients des transports sont un gros

Chapitre III La mauvaise articulation des sons français

problème. Pour de nombreux élèves qui quittent l'école, c'est un problème, pour certains parents, c'est la langue des colons, il est donc interdit aux enfants d'apprendre cette langue.

3.2. Définition de l'école rurale :

Les écoles rurales sont des établissements d'enseignement éloignés des villes. Ses élèves sont des enfants qui vivent généralement dans de petits villages ou des villages engagés dans des activités agricoles. Habituellement, les élèves passent une journée entière dans une école de campagne, et parfois même passent une nuit à la campagne. En effet, il peut y avoir une longue distance entre leur résidence et l'entreprise. Il convient de mentionner qu'il est souvent difficile pour les écoles rurales d'atteindre leurs objectifs de formation. Les problèmes d'infrastructure, le manque d'enseignants et d'élèves absents en raison des conditions météorologiques ou du travail saisonnier sont des facteurs à prendre en compte. Un autre problème pour les écoles rurales est la nécessité d'adapter le contenu aux différentes réalités régionales. Le programme des élèves ruraux ne peut pas être le même que celui des écoles urbaines, car les élèves viennent d'horizons différents et font face à des situations quotidiennes différentes.

4. Les éléments influençant l'expression des sons français

4.1. La langue maternelle

Cette langue est considérée comme un élément de communication pour la plupart des locuteurs algériens, elle est utilisée dans les endroits publics, c'est la langue de la vie quotidienne et même si cette langue est presque exclue de toutes les institutions gouvernementales (école, administration, etc.) mais elle remplit une fonction capitale dans la société algérienne.

La langue maternelle des élèves influe négativement sur l'articulation des sons français (les consonnes et les voyelles), car la structure des sons de la langue une qui est l'arabe «1 »de l'élève débutant se diffère complètement de la phonétique de la langue deux qui est le français*2*. L'enseignant dans sa présentation des mots contenant les sons [p], [b], [f], [v], et les différents voyelles) insiste à enseigner à l'élève une certaine musicalité qui présente un souci pour ses élèves dont leur langue est la langue maternelle (arabe) contient pas là plus part de ces sons. Le même problème se pose pour les arabes (algériens) apprenant le français quant à la prononciation du /p/ et sa confusion avec le /b/ parce que ce dernier est le seul son existant dans notre langue qui est proche du /p/

Chapitre III La mauvaise articulation des sons français

Pour expliquer ce phénomène Polivanov. E. D a utilisé la notion de surdit  phonologique en 1931 :« *En entendant un mot inconnu  tranger (...), nous t chons d'y retrouver un complexe de nos repr sentations phonologiques, de le d composer en des phon mes propres   notre langue maternelle, et m me en conformit  de nos lois de groupement des phon mes.* »(Polivanov, 1931, pp. 79-80) Cela nous indique que l'apprenant emploie d'une mani re involontaire le crible phonologique de sa langue maternelle lorsqu'il entend une langue  trang re afin de l'analyser.

4.2. Le syst me phonologique de l'arabe et de fran ais

4.2.1. Le syst me phon tique de l'arabe :

Nous essaierons dans cette partie de d crire d'une fa on br ve le syst me phonologique de la langue arabe afin de pouvoir identifier les points de divergence qui r sident entre les deux syst mes phonologiques (arabe et fran ais) traditionnellement, nous savons que l'arabe se caract rise par un consonantisme riche et un vocalisme pauvre.

a) Le syst me consonantique :

Concernant le syst me phonologique de la langue arabe, il se compose de (28) consonnes.

-Le mode d'articulation : ce crit re nous am ne   distinguer entre les consonnes orales et nasales, vois es et non vois es, occlusives et constrictives.

-Le point d'articulation : ce facteur nous permet de distinguer entre les consonnes : bilabiales, labiodentales, apico-dentales, apico-alv olaires, pr dorso-pr  palatales, labiales, m dio-palatales, dorso-palatales et dorso-v laires, et enfin post dorso-v laire.

En effet, les consonnes sont reparties en trois (03) groupes : Les consonnes occlusives, les consonnes constrictives et les semi-consonnes.

b) Le syst me vocalique :

En ce qui concerne ce syst me, l'arabe est consid r  comme une langue qui poss de un syst me vocalique tr s r duit. Il se limite de trois voyelles fondamentales] a, i, u [. Ces voyelles sont sous deux formes : br ves et longues.

Il est n cessaire de faire la combinaison entre le syst me consonantique et le syst me vocalique pour constituer le syst me syllabique.

Chapitre III La mauvaise articulation des sons français

4.2.2. Le système phonétique de français

a) Le système vocalique :

La langue française comprend seize (16) phonèmes vocaliques. Ils sont composés de douze (12) voyelles orales et de quatre (04) voyelles nasales

La production des voyelles est déterminée par un libre passage de l'air à partir des cavités de la glotte et la vibration des cordes vocales.

b) Le système consonantique :

-Les occlusives : Les occlusives sont les consonnes prononcées par une occlusion du canal vocal qui est suivie d'une ouverture : fermeture complète, puis explosion de l'air.

-Les fricatives : nous les appelons fricatives (ou constrictives) les consonnes dont l'articulation comprend le passage de l'air dans un canal resserré, ce qui produit à l'écoute une impression de frottement ou de friction.

Mode d'articulation		Lieu d'articulation					
Occlusive		Bi-labiale	Labio-dentale	Apico-dentale	Dorso-palatale	Dorso-vélaire	Dorso-uvulaire
Sourde	Orale	p		t		k	
	Nasale						
Sonore	Orale	b		d		g	
	Nasale	m		n		ɲ	
Constrictive							
Sourde	Orale		f	s		ʃ	
Sonore	Orale		v	z		ʒ	
Liquide				l			R

Figure 01 : tableau des consonnes françaises fricatives et occlusives
 ((https://www.google.com/search?q=tableau+des+consonnes+fran%C3%A7aises+fricatives+et+occlusives&client=firefox-b-d&tbm=isch&source=iu&ictx=1&fir=skBeuEvKuOke2M%252CKhy_ctF0A71GpM%252C_&vet=1&usg=AI4_-kRd46PVCvpYIpktZR5cHUqI6a3Dvg&sa=X&ved=2ahUKEwjEx_ra0bj))

Chapitre III La mauvaise articulation des sons français

4-2-2-1-Description articuloire de la consonne [p] :

La consonne [p] est définie comme :

- **Consonnes** : contrairement aux voyelles, l'air expiré par les poumons rencontre des obstacles dans la bouche, mais les voyelles passent très doucement.
- **Occlusif** : parce qu'il survient après avoir complètement bloqué l'air de pénétrer dans la bouche
- **Orale** : parce que presque tout l'air expiré par les poumons passe par la bouche.
- **Sans voix** : L'air expiré par les poumons ne fait pas vibrer les cordes vocales lors de son passage dans le larynx.
- **Lèvres** : dues à la morsure lorsque la lèvre inférieure et la lèvre supérieure sont jointes

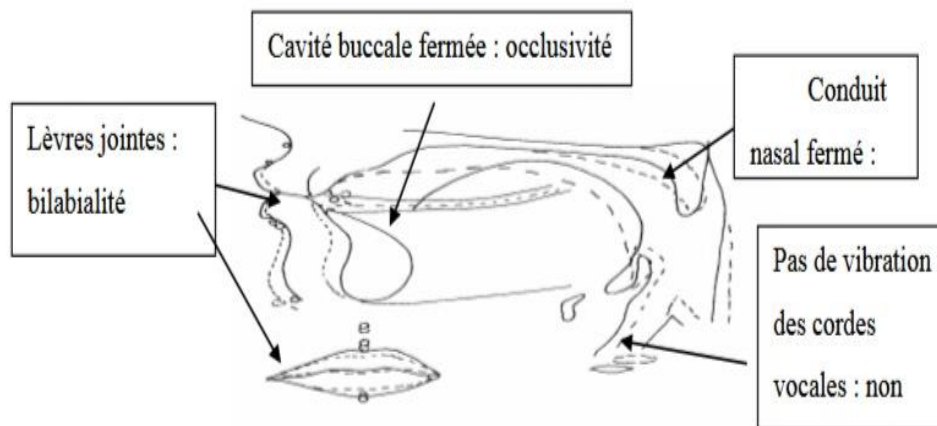


Figure 02 : description articuloire de la consonne P(Farida, 2014)

4-2-2-2- La description articuloire de la consonne [b] :

La consonne [b]se définit comme consonne occlusive, orale, voisée et bilabiale. La différence se situe dans la vibration des cordes vocales

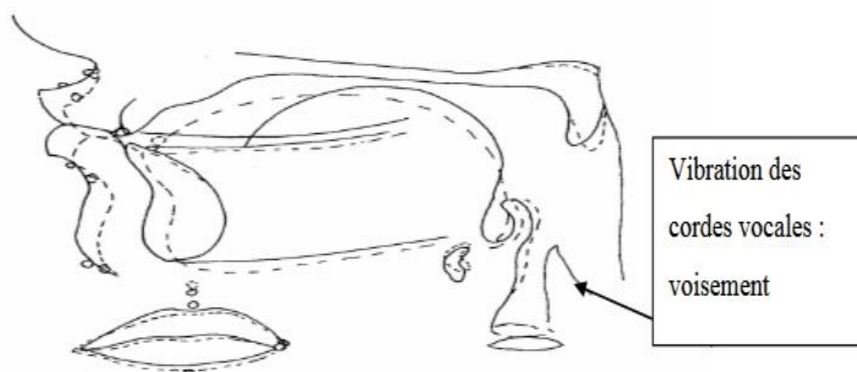


Figure 03 : description articulatoire de la consonne **b**(Farida, l'impact de crible phonologique sur le voisement des phonèmes /p/ et /b/ en FLE chez les lycéens à Oran, mars 2014)

4-2-2-3 La description acoustique de la consonne [P]

Le son [p] peut se définir, sur le plan, acoustique par les mesures suivantes : [p] : son oral, diffus, grave, interrompu, sourd, non vocalique



Figure 04 : Le sonagramme de la consonne non voisée [p]

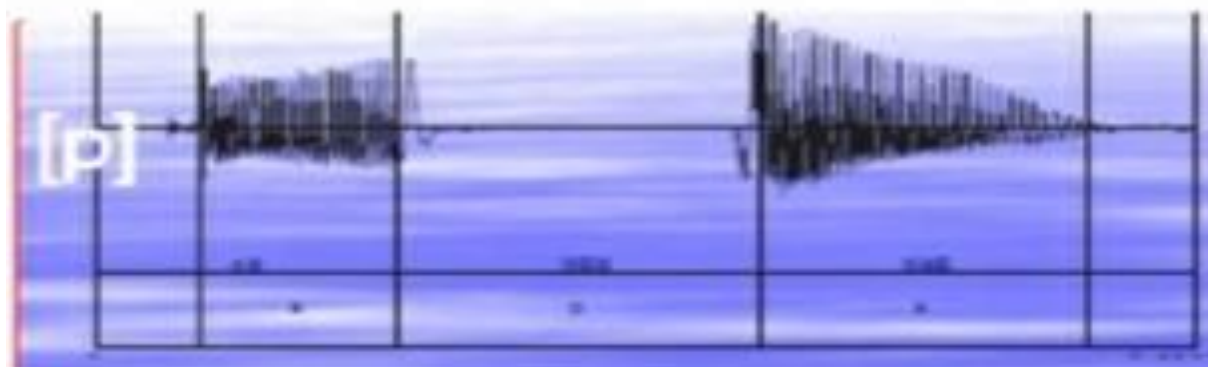


Figure 05 : en position intervocalique [APA] (Farida, L'impact de crible phonologique sur le voisement des phonèmes p et b chez les lycéens à Oran, 2014)

Chapitre III La mauvaise articulation des sons français

4-2-2-4 La description acoustique de la consonne [b]

Le son [b] peut se définir sur le plan acoustique par les mesures suivantes : [b] : son oral, diffus, grave, interrompu, sonore, non vocalique

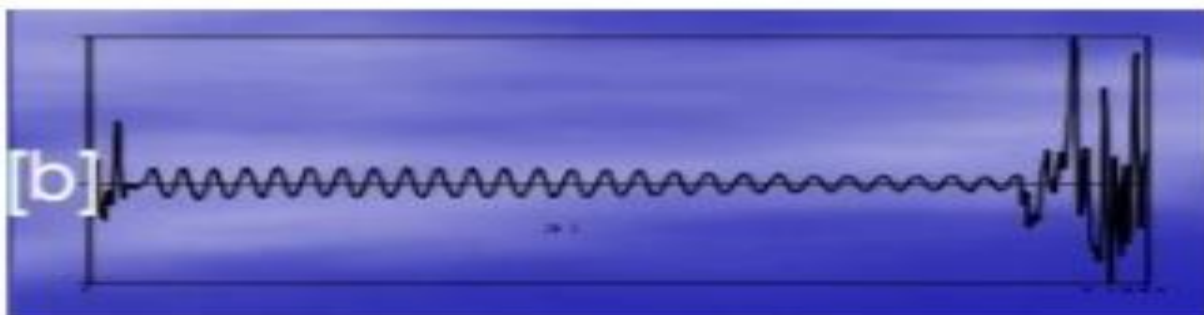


Figure 06 : Le sonagramme de la consonne voisée [b]

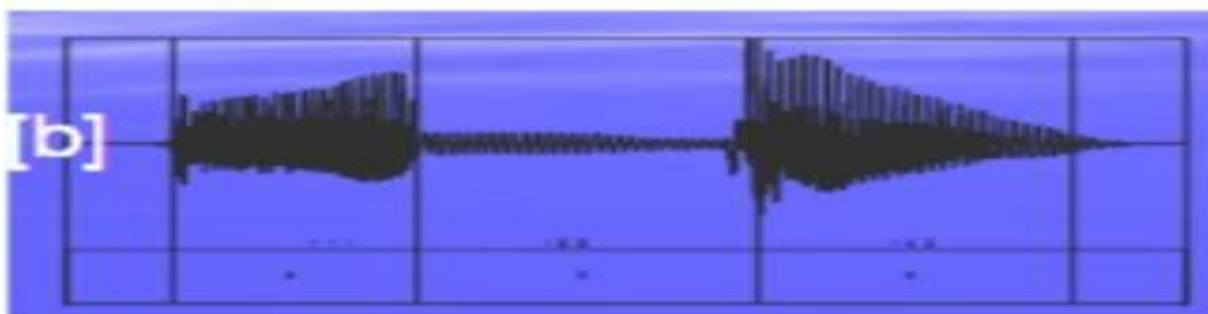


Figure 07 : en position intervocalique [Aba] nous voyons la barre de voisement entre les deux voyelles. (Farida, 2014)

4-2-3-La différence entre les deux systèmes phonologiques (français/arabe) :

E, Guimbretière considère qu'«en terme d'enseignement l'apprentissage d'un système phonique, il est important de pouvoir établir des comparaisons pour prévenir les difficultés dans l'apprentissage» (Guimbretière E, 1994, p. 17). Nous pouvons présenter quelques points distinctifs existant entre la langue française et la langue arabe, qui peuvent engendrer des carences liées à la prononciation. En observant les deux systèmes phonologiques français et arabe, nous trouvons que la différence la plus évidente entre les deux, est celle du nombre de voyelles. En effet, Le français est une langue à vocalisme riche, elle compte seize voyelles, dont quatre sont nasales. Par contre, l'arabe est une langue à vocalisme pauvre, comportant seulement trois voyelles [a], [i], [u], mais à consonantisme riche. En plus, l'arabe comporte des consonnes qui n'existent pas en français, alors que le français a des sons consonantiques qui sont absents dans l'arabe standard tel que les consonnes [p], [v], [g]. Ainsi, nous remarquons qu'un nombre important de voyelles françaises ne figurent pas dans la langue arabe tel que [y], [ø], [ɛ], [ɛ̃], [ɔ]. Enfin, le lieu d'articulation pour la majorité des voyelles françaises est antérieur par contre pour la langue arabe est postérieur.

Chapitre III La mauvaise articulation des sons français

Donc, cette différence au niveau de la présence de certaines voyelles et consonnes en langue étrangère (français) et leur absence en langue maternelle (arabe), peut conduire l'apprenant à une confusion entre elles, ainsi tomber dans l'erreur.

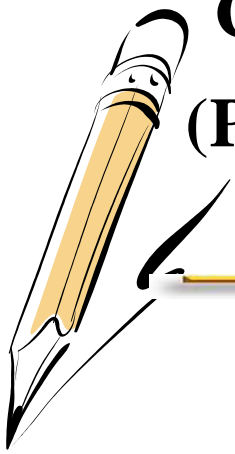
4.3. L'impact de la société sur l'apprentissage du FLE :

Un apprenant qui essaye de parler la langue étrangère ; cela montre qu'il parlera par plaisir et par amour ; alors ce genre d'élève peut acquérir facilement cette langue, et accepte la correction d'une mauvaise prononciation par son maître. Autre part, un apprenant qui vit dans une société pauvre mal construite ou bien moins cultivée, l'apprenant sera devant un accroissement des lieux moins cultivés se différencie avec des atmosphères institutionnelles et éducatives du FLE.

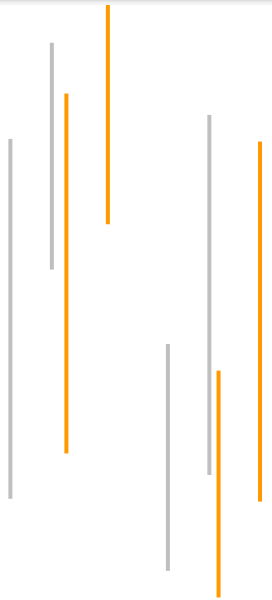
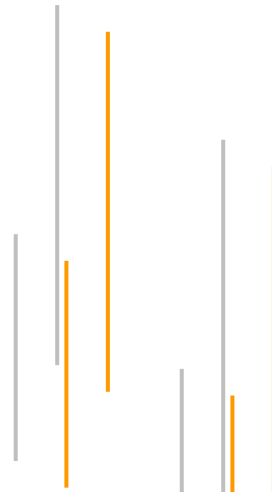
Chapitre III La mauvaise articulation des sons français

Conclusion

Nous avons constaté au cours de ce chapitre, que le milieu socioculturel et la langue maternelle influencent négativement ou positivement sur la prononciation des sons français. A travers ce chapitre, nous avons abordé la notion du français en Algérie en parlant de son histoire et son parlé, nous avons aussi évoqué l'apprentissage de la langue française dans notre pays où nous avons défini le concept de l'apprentissage, sa relation avec le milieu social qui distingue la société urbaine et la société rurale, ainsi les facteurs qui causent les obstacles de l'apprentissage et l'articulation des sons français comme l'arabe, son système phonétique et sa comparaison avec l'autre de français. Du coup, nous avons évoqué la description articulatoire et acoustique des sons /p/ et /b/. En fin nous avons conclu ce chapitre par l'impact de la société sur l'apprentissage du fle.



**Cadrage pratique de l'étude
(Perceptives méthodologiques et
analytiques)**



Introduction

Après avoir présenté la première partie théorique, nous passerons à la deuxième partie qui a une orientation pratique où nous analyserons les données acquises tout au long de notre enquête.

Notre recherche aborde le sujet de difficulté de prononciation des sons français /p/ et /b/ qui sont dus aux interférences de la langue maternelle sur la langue étrangère, et de l'influence du milieu social des apprenants.

Nous allons présenter le public choisi, la collecte des données, présentation du corpus suivi de la méthode d'analyse.

1. Objectif de la recherche

Nous tenterons à travers ce travail de recherche d'analyser les lacunes de prononciation commises par les apprenants de la 5^{ème} AP à travers un enregistrement effectué pour analyser leur articulation, et à travers un questionnaire destiné aux enseignants travaillant aux zones rurales, et enfin de donner la méthode appropriée pour y remédier.

2. La présentation de l'échantillon :

2.1. Le lieu d'observation (l'école)

L'établissement où nous avons mené notre enquête porte le nom de « HAOUCHE Salem », implanté dans la commune de Taguedite qui se situe à 70 km de la ville de Bouira, elle se trouve entre la daïra de Sidi Aïssa qui fait partie de la willaya de M'sila et la commune de Bordj Okhris de Bouira, elle compte à peu près 400 habitants. La dominance de la steppe sur la région fait d'elle une zone campagnarde, ce milieu des champs est basé sur l'élevage des bétails et l'agriculture.

Cette école a ouvert ses portes en 2009, elle scolarise actuellement (61) élèves répartis seulement en trois classes (la 1^{ère} AP, la 3^{ème} AP et la 5^{ème} AP), elle n'emploie que (04) enseignants, parmi eux (03) enseignants d'arabe et une seule (01) enseignante de français.

2.2. Le public

L'échantillon où nous avons effectué notre investigation représente la classe de 5^{ème} année primaire dans cette école, elle comporte (21) élèves, de sexe différent (11) filles et (10) garçons, la tranche d'âge varie de 10 ans à 12 ans. Nous avons choisi ces apprenants de 5^{ème} AP, parce qu'ils sont en dernier stade de cette étape de scolarisation avant d'arriver au cycle moyen. A ce niveau, ces apprenants doivent posséder des connaissances de base du système phonologique et prosodique de la langue française.

Nous avons remarqué que cette classe est bien décorée par des posters et des affiches sur lesquelles se trouvent de différents sons accompagnés avec des gestes, des mots et des travaux réalisés par les apprenants...

Quant à l'enseignante de cette classe, elle est contractuelle titulaire d'une licence en français, elle a que deux ans d'expérience, elle habite loin de cette région.

3. La collecte des données

Pour collecter les données dont nous avons besoin pour réaliser notre recherche, nous avons assisté chez la classe de 5^{ème} AP pour faire un enregistrement sonore, il s'est fait à l'aide d'un téléphone portable lors de la présence de leur enseignante, où nous avons demandé aux apprenants de lire un groupe de mots contenant les sons [p] (dix 10 expressions) et [b] (dix 10 expressions) dont le but est de repérer leurs difficultés en prononciation de ces sons. Au cours de cette séance nous avons rencontré certaines difficultés car un certain nombre d'apprenants n'ont pas pu lire la plupart des mots qu'avec l'aide de l'enseignante, car ils ne savent même pas l'alphabet français.

Ensuite, nous passons à l'analyse du questionnaire que nous avons élaboré, ce dernier est destiné à dix (10) enseignants de français de l'école primaire. Il est constitué de dix (10) questions dont certaines sont de type fermées et d'autres sous forme de QCM, notre but est d'identifier et d'analyser les différentes difficultés articulatoires chez les apprenants, ainsi de détecter l'origine de ces difficultés et de savoir si elles sont prises en charge et de quelle manière.

Quant à la deuxième séance, nous avons pratiqué la méthode articulatoire pour analyser le résultat et voir l'efficacité de cette remédiation articulatoire.

4. Analyse des données

4.1. Analyse d'enregistrement

Nous avons écrit dix 10 termes simples contenant le son /b/ avec des illustrations au tableau pour faciliter la compréhension aux apprenants, et dix 10 autres termes contiennent le son /p/. Ensuite nous avons demandé à chaque élève de lire chaque mot dans la liste /b/ puis la deuxième liste de /p/.

Dans le tableau suivant nous avons mis quatre 04 colonnes, la première concerne les mots, la deuxième contient la transcription phonétique de ces derniers, après nous avons mis le nombre d'élèves qui ont mal prononcés le mot en question, et enfin le pourcentage dans la dernière colonne.

Tableau de la première partie d'enregistrement

les mots avec [b]	transcription phonétique	nombre d'erreurs	Taux
Bain	[bɛ̃]	14	66,66%
Ballon	[balɔ̃]	7	33,33%
Bébé	[bebe]	6	28,75%
Bleu	[blø]	12	57,14%
Bonbon	[bɔ̃bɔ̃]	14	66,66%
Boule	[bul]	15	71,42%
Brebis	[brɛbi]	10	47,61%
Brosse	[brɔs]	15	71,42%
Bureau	[byʁo]	13	61,90%
Robe	[rɔb]	17	80,95%

Le commentaire

D'après ce tableau, nous remarquons que la majorité des apprenants n'ont pas pu prononcer les mots correctement soit au niveau de la consonne /b/ dont ils le remplacent par /p/ soit au niveau des voyelles.

Tableau de la deuxième partie d'enregistrement

les mots avec [p]	transcription phonétique	nombre d'erreurs	Taux
Chapeau	[ʃapo]	20	95,23%
Jupe	[ʒyp]	18	85,71%
Papa	[papa]	21	100,00%

Papillon	[papijɔ̃]	16	76,19%
Police	[polis]	18	85,71%
Pomme	[pɔ̃m]	15	71,42%
Pompier	[pɔ̃pje]	20	95,23%
Porte	[pɔ̃ʁt]	17	80,95%
Poule	[pɔ̃l]	19	90,47%
Poupée	[pupe]	20	95,23%

Le commentaire

Les résultats donnés dans ce tableau nous expliquent clairement l'incapacité des apprenants à faire la différence entre le son /b/ et le son /p/ pourtant les deux consonnes ont des caractères différents, car le son /p/ n'existe pas dans leur langue maternelle, et qui leur pose un grand problème dans son articulation.

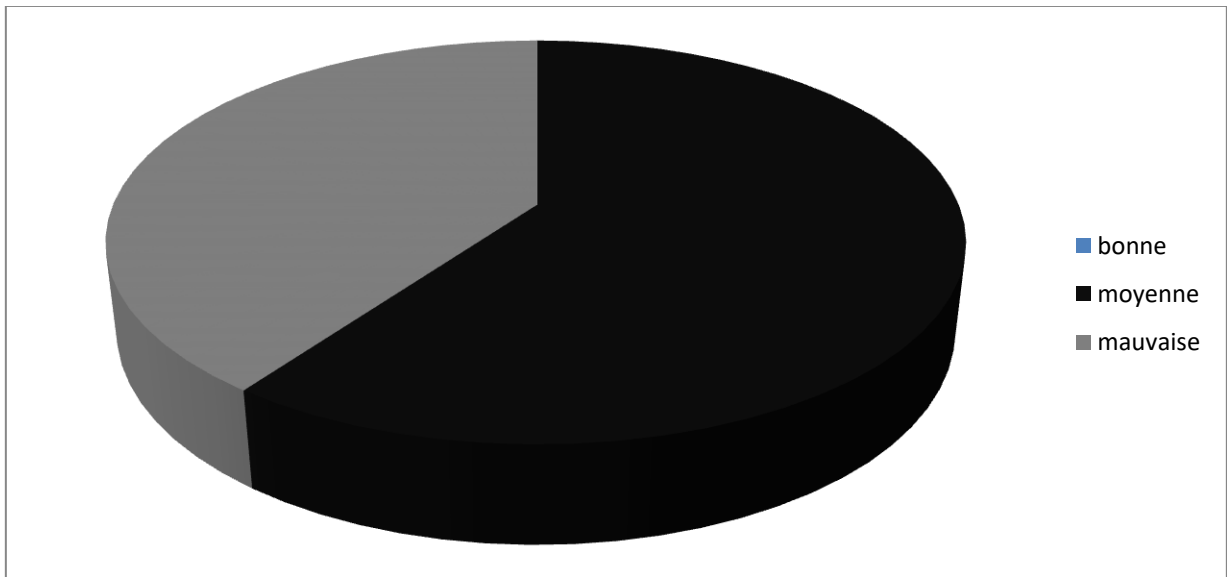
4.2. L'analyse de questionnaire

Après avoir accompli l'étape de l'observation et avoir analysé l'enregistrement vocal des apprenants, nous passons maintenant au questionnaire destiné aux enseignants comme une deuxième étape de cette expérimentation.

Ce questionnaire se compose de 10 questions de type fermé et aussi des questions au choix. Nous avons distribué ce questionnaire à dix 10 enseignants de la 5^{ème} année primaire de certains établissements scolaires qui se trouvent dans des régions rurales, après la collecte des données nous constatons que notre corpus est constitué majoritairement de femmes (07) qui constituent un pourcentage de 70% et 03 hommes avec un pourcentage minimal de 30% et qui sont âgés entre 23 et 47 ans, ainsi qu'ils sont tous titulaires d'un diplôme de licence académique.

1/ Comment trouvez-vous la prononciation de vos apprenants ?

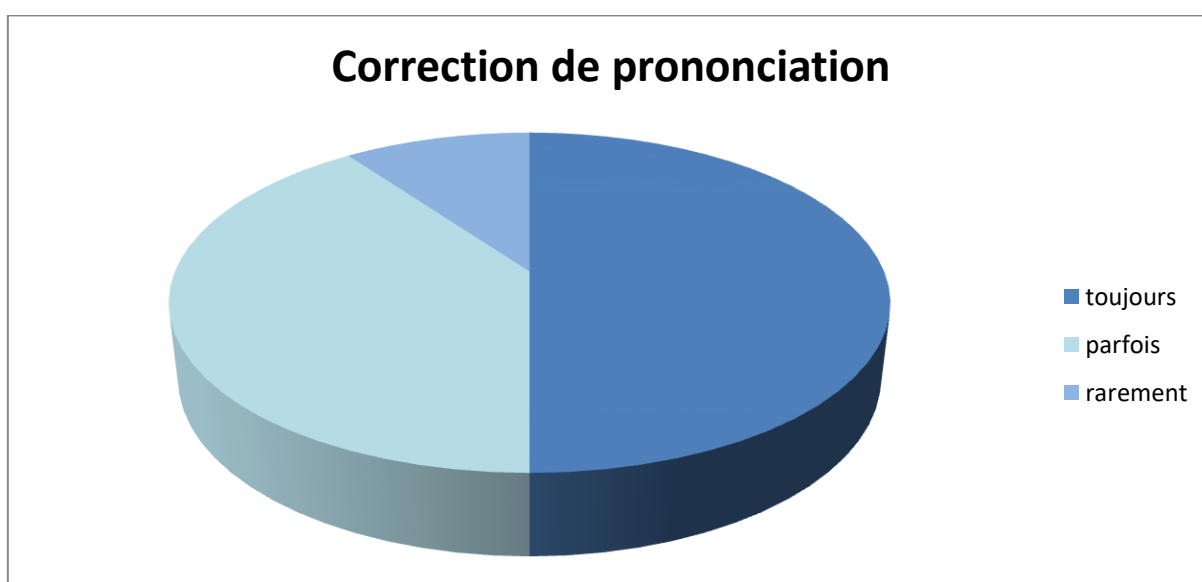
Bonne	00	00%
Moyenne	06	60%
Mauvaise	04	40%

Graphique:**Le commentaire**

Selon les statistiques, nous remarquons que la majorité des enseignants (60%) confirment une prononciation moyenne de leurs apprenants, donc nous pouvons dire que ces derniers sont capables de produire un message compréhensible, mais avec les activités qui aident à améliorer le niveau de leur prononciation pour qu'ils deviennent performants. Ainsi, nous constatons que (40%) des enseignants ont avoué que le niveau de leurs élèves est mauvais, par contre, aucun de ces enseignants (0%) n'a affirmé que ses apprenants possèdent un bon niveau en prononciation.

2/ Corrigez-vous les erreurs de prononciations de vos apprenants ?

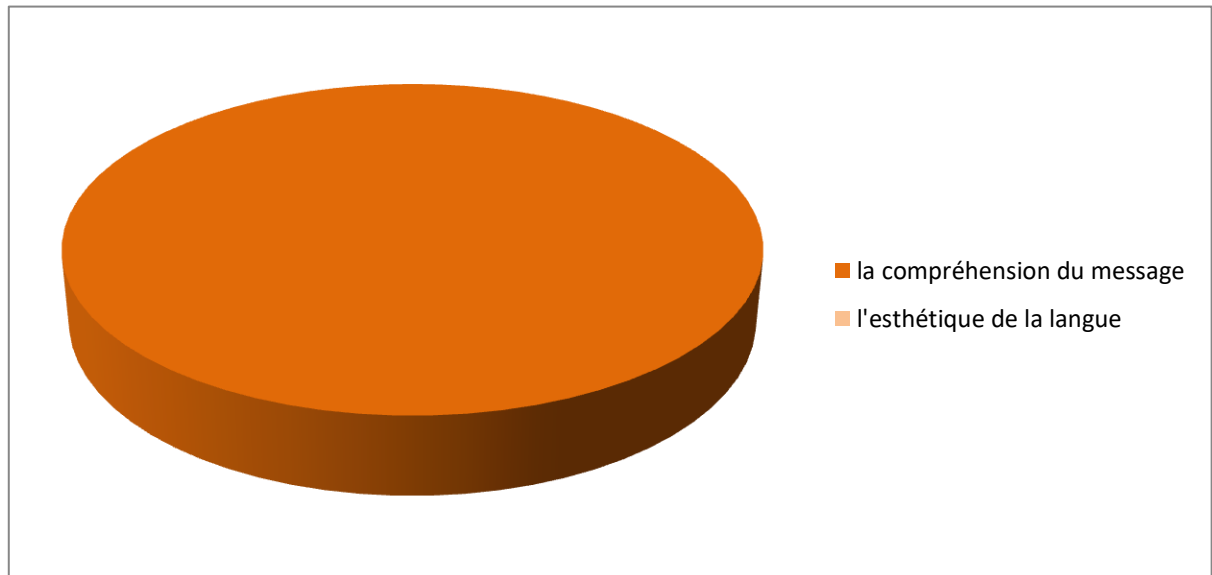
Toujours	05	50%
Parfois	04	40%
Rarement	01	10%

Graphique :**Le commentaire**

Nous constatons que la moitié des enseignants (50%) corrigent toujours les erreurs de prononciation commises par leurs apprenants, cela leur permettrait de varier les activités d'oral en fonction des lacunes dont souffrent leurs apprenants, nous trouvons aussi que (40%) des enseignants avouent qu'ils ne leur corrigent pas souvent, et seulement (10%) qu'ils ne leur corrigent jamais. Pour ces derniers nous déduisons que la prononciation n'est pas assez importante pour eux ou elle représente un domaine très complexe ce qui demande un travail très dur qui ne se limite pas à une simple correction.

3/ Selon votre avis, la bonne articulation :

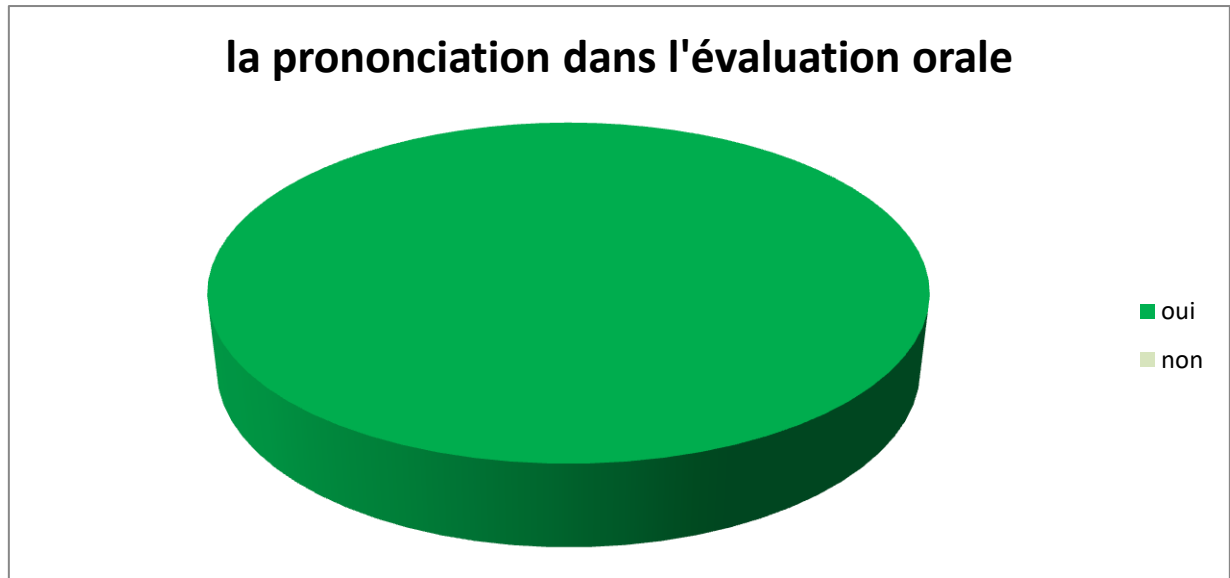
la compréhension du message	10	100%
l'esthétique de la langue	00	00%

Graphique :**Le commentaire**

Selon les réponses, nous confirmons que tous les enseignants (100%) sans exception savent et donnent de l'importance à la prononciation, et de sa nécessité pour faciliter la compréhension dans la communication.

04/La prononciation est-elle prise en compte dans l'évaluation orale ?

oui	10	100%
non	00	00%

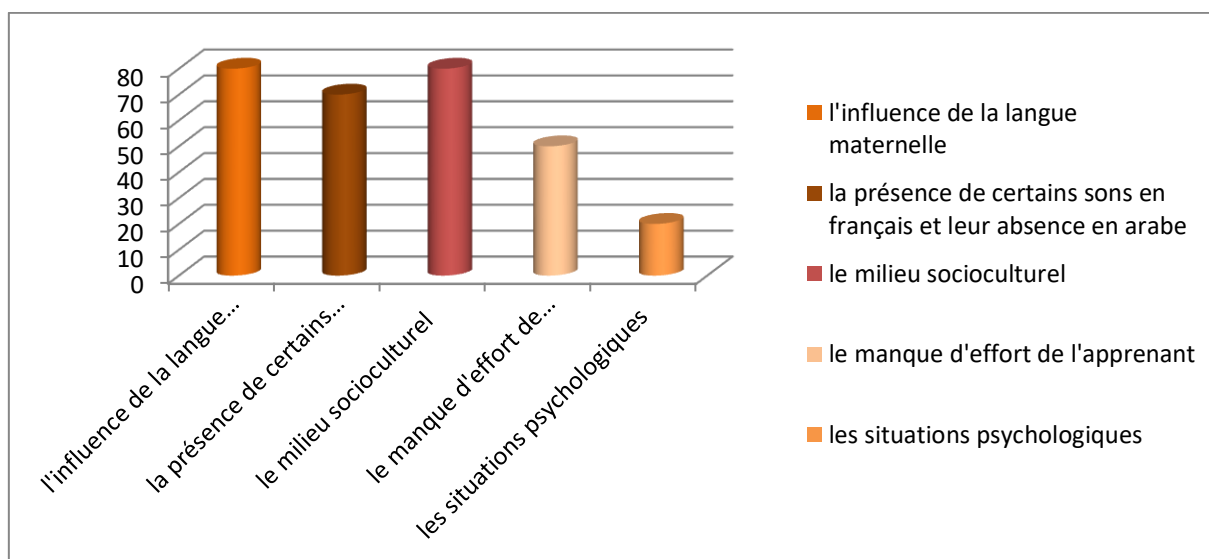
Graphique :**Le commentaire**

Nous constatons à travers ces résultats que la totalité des enseignants (100%) prennent en considération la prononciation dans l'évaluation orale, car elle garantit la capacité de comprendre les messages oraux, ainsi que cela permet aux élèves de savoir son importance et de fournir plus d'efforts pour maîtriser la langue.

5/ Quelle est la source de l'erreur de prononciation rencontrée par vos apprenants ?

L'influence de la langue maternelle	08	80%
la présence de certains sons en français et leur absence en arabe	07	70%
le milieu socioculturel de l'apprenant ne favorise pas cet apprentissage	08	80%
le manque d'effort de l'apprenant	05	50%
des situations psychologiques particulières de l'apprenant	02	20%

Graphique :



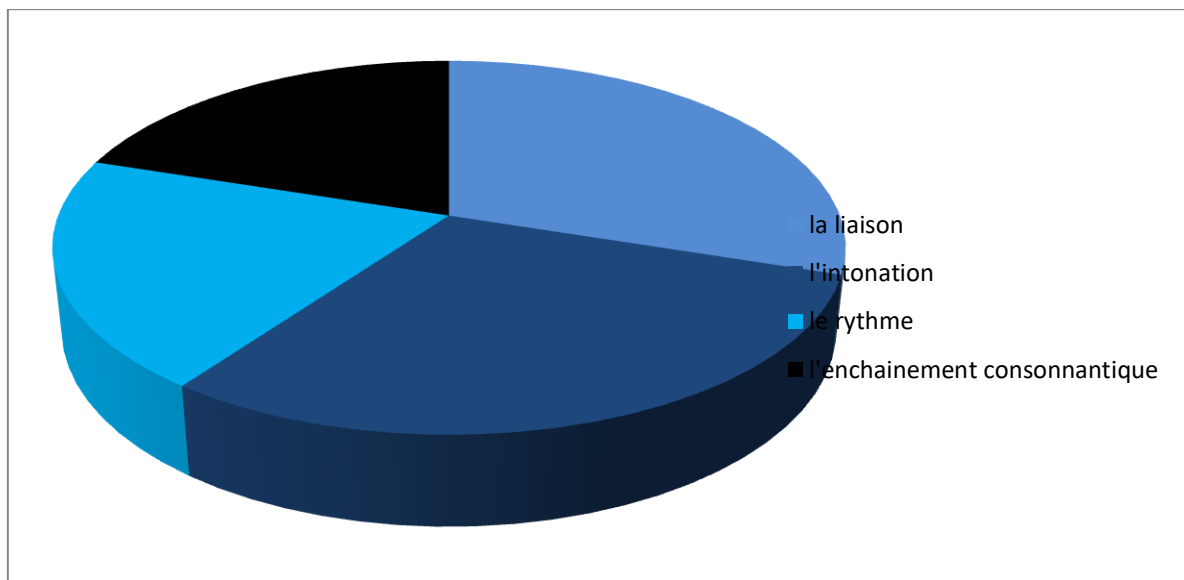
Le commentaire

D'après les réponses des enseignants, nous constatons que les causes principales des erreurs de prononciation des apprenants sont dues à l'influence de leur langue maternelle (80%) et de l'environnement social et culturel des apprenants qui n'est pas propice à l'apprentissage du FLE (80%). Ainsi que l'existence de certains sons en français et leur absence en arabe (70%).

Ensuite, il y a d'autres facteurs comme le manque d'effort de l'apprenant (50%) et enfin les états psychologiques (20%) de celui-ci comme le bégaiement, le zozotement...

6/ Quelle sont les principales difficultés liées à la pratique de la prononciation ?

La liaison	03	30%
L'intonation	03	30%
Le rythme	02	20%
L'enchaînement consonantique	02	20%

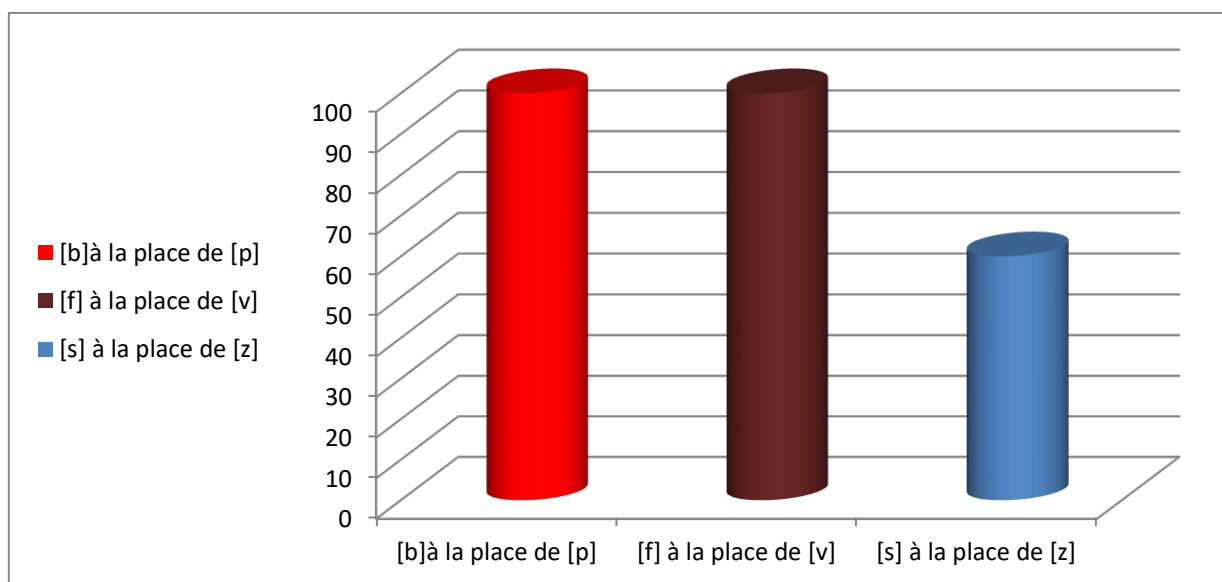
Graphique :**Le commentaire**

Suite aux statistiques ci-dessus nous trouvons que certains enseignants soient (30%) renvoient ces lacunes à la liaison et à l'intonation. Tandis que d'autres (20%) les renvoient à l'enchaînement consonantique et au rythme.

7/ Voici des confusions entre des consonnes fréquentes chez les apprenants, choisissez celles que vous rencontrez souvent

[b] à la place de [p]	10	100%
[f] à la place de [v]	10	100%
[s] à la place de [z]	06	60%

Graphique :



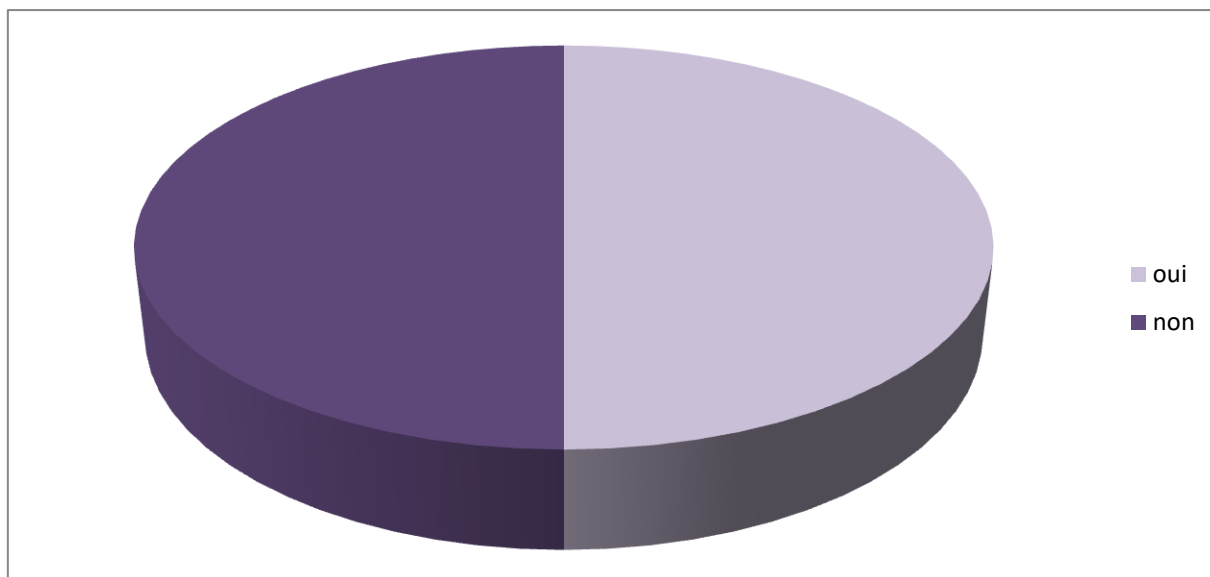
Le commentaire

Nous constatons à travers ces résultats que la totalité des enseignants s'accordent à affirmer que les apprenants ont du mal à articuler ces sons soit (100%) des apprenants font des confusions entre les consonnes [b] et la consonne [p], la consonne [f] et la consonnes [v] c'est-à-dire qu'ils prononcent [b] au lieu de [p] et [f] au lieu de [v], à l'inverse, d'autres (60%) prononcent [s] à la place de [z]. En effet, ces erreurs sont dues à l'inconscience de l'apprenant de la vibration des cordes vocales lors la prononciation de [b], [v] et que les cordes vocales ne vibrent pas lors de la prononciation de [p] et de [f]. Cela implique que les apprenants fassent plus d'efforts et d'entraînements pour améliorer et corriger ces lacunes.

8/ donnez-vous des leçons autour de la phonétique française avant de faire parler vos élèves ?

Oui	05	50%
Non	05	50%

Graphique :



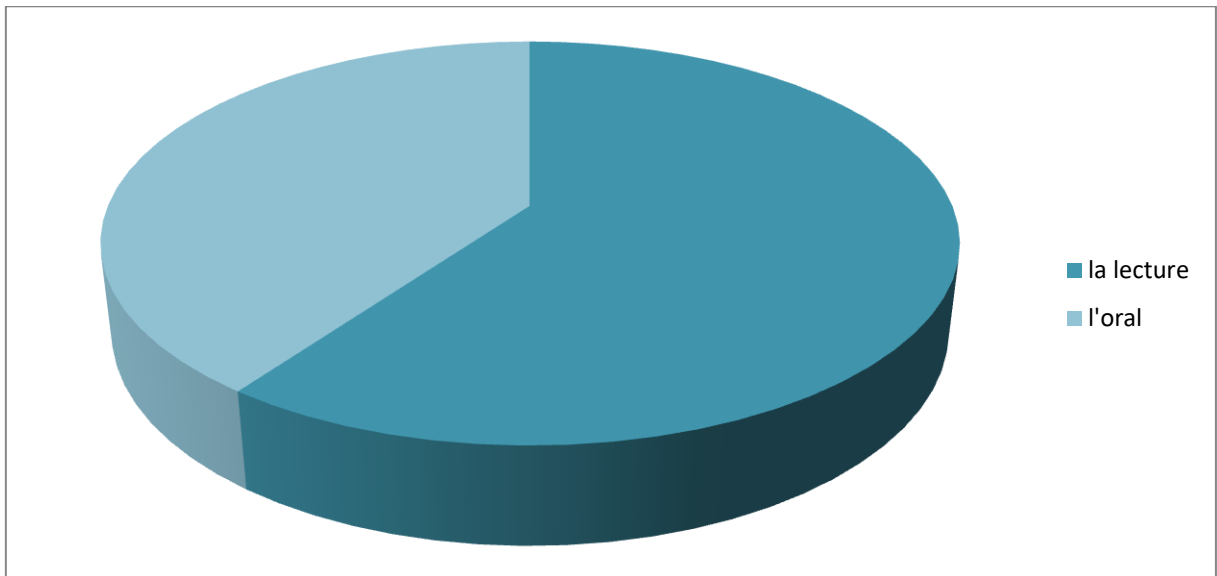
Le commentaire

Nous remarquons que la moitié des enseignants donnent des cours de la phonétique avant de faire parler à leurs apprenants (50%) et le reste ne donnent rien, ce qui empêche l'élève de connaître les règles de prononciation correcte.

9/ Les erreurs de prononciation faites par vos apprenants sont fréquentées en :

Lecture	06	60%
A l'oral	04	40%

Graphique :



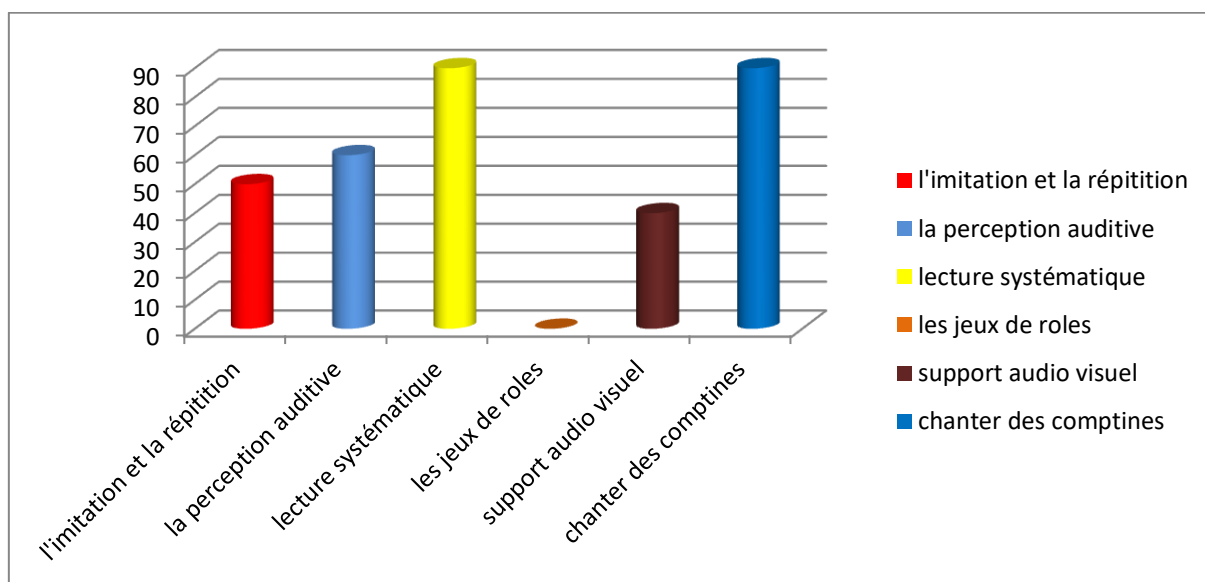
Le commentaire

Notre objectif à travers cette question était de voir si les erreurs de prononciation faites par les apprenants sont fréquentes en lecture ou bien à l'oral. Nous remarquons selon les résultats donnés ci-dessus que la plupart des enseignants (60%) optent pour la lecture, tandis que le reste des enseignants (40%) pensent que les erreurs sont fréquentes à l'oral.

10/ Quel type d'activités et de supports employez-vous pour travailler la prononciation avec vos apprenants ?

exercices de production (imitation – répétition)	05	50%
exercice de perception auditive	06	60%
lecture systématique	09	90%
les jeux de rôles	00	0%
support audiovisuel	04	40%
chanter des comptines	09	90%

Graphique



Le commentaire

D'après les résultats obtenus, la majorité des enseignants choisissent la lecture systématique et le chant des comptines (90%) comme des activités employées pour travailler la prononciation, d'autres travaillent la prononciation avec les exercices de perception auditive (60%) et les exercices de production (50%). Par contre, une minorité d'enseignants optent pour les supports audio visuels (40%) et aucun parmi eux ne choisit les jeux de rôle (0%).

4.3. La méthode utilisée pour remédier aux lacunes

Après l'analyse des enregistrements et des données du questionnaire, nous constatons que la majorité des apprenants des écoles rurales articulent les phonèmes français d'une manière incorrecte et confondent entre les phonèmes des oppositions proportionnelles.

Concernant les apprenants qui ne peuvent pas prononcer les phonèmes qui ne sont pas convertibles dans leur langue maternelle, la méthode de correction phonétique la plus adaptée à leur problème est la méthode articulatoire parce qu'elle est la seule méthode qui se concentre sur le fonctionnement de l'appareil phonatoire et le point exact d'articulation des phonèmes, et cela a besoin de connaître les caractéristiques articulatoires de chaque phonème pour le prononcer, c'est la manière la plus utile pour faire connaître la correcte articulation des phonèmes que les apprenants confondent, nous choisissons donc de l'adopter et de développer davantage leur prononciation.

Cette méthode nous aide à corriger la confusion entre les phonèmes d'opposition proportionnelle à savoir les consonnes [p]/ [b] et [f]/ [v]

Pour les consonnes binaires [p]/ [b], nous devons expliquer la différence entre ces deux phonèmes, [b] est une consonne voisée, et [p] est une consonne sourde, nous devons les exprimer pour montrer cette différence nous demandons aux apprenants de mettre leur main sur le cou et sentir la vibration qui se produit lorsque nous prononçons le phonème [b], qui n'existe pas pour le phonème [p].

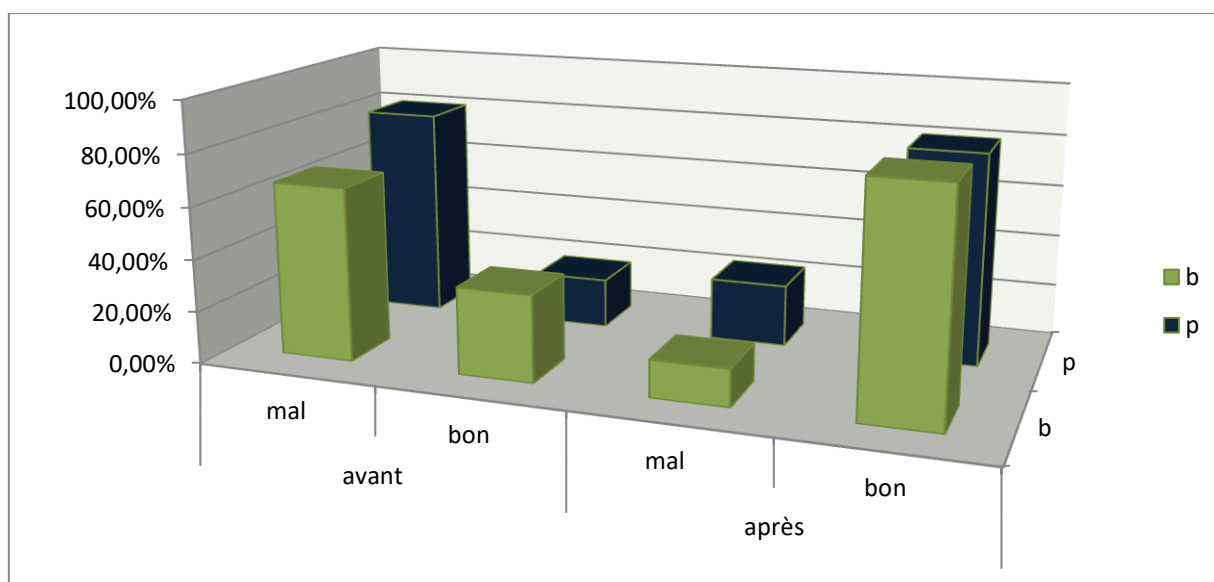
Il en est de même pour l'inverse, les oppositions [f]/ [v], c'est-à-dire nous essayons d'articuler le phonème [v] en posant la main sur le cou pour ressentir la vibration qui caractérise le son [v] du son [f].

Exercice de remédiation articulatoire

la méthode articulatoire								
La consonne	[p]				[b]			
	avant		après		avant		Après	
Critères apprenant	mal	bon	mal	bon	mal	bon	mal	Bon
1.	X			X	X			X
2.	X			X	X			X
3.		X		X	X			X
4.	X		X		X			X
5.	X		X			X		X
6.	X			X		X		X
7.	X			X	X		X	
8.	X			X		X		X
9.		X		X	X			X
10.	X			X	X			X
11.	X			X		X		X
12.	X		X		X		X	
13.	X			X	X			X
14.	X			X	X			X
15.	X			X	X			X
16.	X		X			X	X	
17.		X		X		X		X
18.		X		X	X			X
19.	X		X		X			X
20.	X			X	X			X
21.	X			X		X		X

Exercice de correction	Avant		après	
	mal	bon	mal	Bon
	B	66,66%	33,33%	14,28%
P	80,95%	19,04%	23,80%	80,95%

Graphique



Le commentaire

A la lumière de cet histogramme, nous constatons que la méthode articulatoire a fait un changement remarquable, dont le son /b/ avant de faire la correction phonétique est mal prononcé par les apprenants de 5^{ème} AP avec un pourcentage de (66.66%) et descend après la correction à (14.28%).

Quant aux élèves qui ont prononcé correctement ce son avant la correction, leur pourcentage était de (33.33%), puis il est passé à un pourcentage élevé de (85.71%).

Concernant le son /p/, sa mauvaise articulation par les apprenants a été changée de (80.95%) à (23.80%), pendant que la bonne prononciation a été avant l'expérience (19.04%) et après elle est devenue (80.95%).

Donc, ces résultats nous confirment que l'application de cette méthode est très utile et efficace, elle peut améliorer et corriger les lacunes et les erreurs de la prononciation commises par les apprenants de cette région.

Conclusion

D'après les résultats ci-dessus, nous remarquons que plusieurs apprenants de cette région ont des difficultés à produire correctement certains sons français et surtout au niveau des consonnes notamment la confusion entre /b/ et /p/, ainsi ceux qui n'existent pas dans leur langue maternelle arabe, car ces deux langues n'ont pas le même système phonologique, donc lors de l'apprentissage de cette langue étrangère l'apprenant qui ne connaît pas le son, a tendance à avoir une prononciation déviante par rapport à la norme, il le remplace par un phonème de sa langue qui a une prononciation proche. Ceci confirme ce qui a été remarqué auparavant dans l'enregistrement et dans le questionnaire qui nous ont apporté des réponses intéressantes pour vérifier nos hypothèses émises au début de notre travail.

Nous pensons qu'il serait utile que les enseignants accordent plus d'attention à la prononciation de leurs apprenants en faisant des séances supplémentaires afin de les entraîner à bien prononcer la langue française. Cela peut aider les apprenants à se familiariser avec la prononciation du français, et par conséquent, améliorer leur performance à l'oral.

Conclusion Générale

Conclusion Générale

Le cycle primaire s'agit d'une phase d'initiation d'une langue étrangère, là où l'apprenant doit acquérir une correcte articulation pour se pencher par la suite sur le reste des compétences qui devrait être installé chez lui.

Nous avons fait une étude approfondie sur les difficultés de prononciation des sons français dans le milieu rural cas de cinquième année primaire, où nous avons pu constater que le lien existant entre le processus d'apprentissage des langues étrangères et notamment la langue française est grandement étroit avec le milieu socioculturel et la langue maternelle de l'apprenant. Par conséquent, pour obtenir une prononciation satisfaisante, intelligible et compréhensible, les enseignants doivent développer, chez eux, la conscience phonétique et phonologique.

L'analyse détaillée des résultats de notre enquête à savoir le questionnaire destiné aux enseignants et l'enregistrement sonore fait en classe de 5^{ème} AP, nous a permis de confirmer nos hypothèses précitées dans l'introduction, dont la première concerne l'influence de la langue maternelle(l'arabe); puisque nous avons relevé que certaines erreurs proviennent de l'influence de la langue maternelle de l'apprenant, soit par l'inexistence de certains sons dans le système phonétique arabe, soit par le manque de la pratique de la langue.

Pour la deuxième hypothèse, les réponses données par les enseignants confirment que le milieu socioculturel joue un rôle très important, à travers la création d'un environnement pour exercer la langue en dehors de la classe.

En ce qui concerne la troisième hypothèse, les réponses données par les enseignants et la méthode articulatoire appliquée sur les apprenants nous confirment que la responsabilité de la création et savoir comment éviter les erreurs articulatoires dès le début par l'utilisation de différentes méthodes pédagogiques par le maitre peuvent résoudre les diverses lacunes de prononciations.

De ce fait, nous voyons d'abord qu'il faut remotiver les apprenants et les sensibiliser de l'importance de la prononciation dans l'apprentissage du FLE. Aussi, il nous semble intéressant de consacrer des séances spécifiques pour la correction phonétique et de mettre en pratique des supports authentiques ainsi que des activités orales ludiques et créatives qui favorisent l'entraînement sur la prononciation, comme les jeux théâtraux et les chansons

Pour conclure, nous pouvons dire que ce modeste travail n'a ciblé qu'un seul point de la phonétique qui reste un domaine très vaste et qui pourrait ouvrir d'autres portes d'investigation, et comme point de départ pour les futurs chercheurs.

Références bibliographiques

🔗 Livres :

1. AMBROISE&Queffélec .(sd) .*La politique linguistique de la France en Algérie*.
2. Argod-Dutard F .(1996) .*Eléments de phonétique appliquée*.Paris: Armand colin Masson.
3. Benazouz.N. (2011). *Politique linguistique en Algérie Arabisation et Francophonie*. Université de Biskra.
4. CHANDENSON.R .(1988) .*Proposition pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*.Paris: A.C.C.T-LE.C.F.
5. Général Auguste&Alexandre Ducrot .(1895) .*d'après sa correspondance (1839-1871 ()*Volume 2 .(Paris: Edit. Plon.
6. Générale valazé .(1934) .*procés – ver-baux et rapports de la commission d'Afrique n ° XIII*.la commission d'Afrique.
7. Guimbretiere E .(1994) .*Phonétique et enseignement de l'oral*.Paris: Didier, Hatier.
8. HACHETTE encyclopédique .(1995) .*Dictionnaire HACHETTE encyclopédique*.Paris: HACHETTE.
9. TALEB IBRAHIMI&Khaoula .(1997) .*Les algériens et leurs langues*.

🔗 Dictionnaires:

1. CUQ&J-P .(2003) .*Dictionnaire de didactique du français langueétrangère et seconde*.Paris: CléInternational Asdifle.
2. CUQ Jean-Pierre .(2003) .*Dictionnaire de didactique du français*.Paris: Jean Pencrea'h.
3. Cuq J-P .(2003) .*Dictionnaire de didactique du français langueétrangère et seconde*.Paris: CLE international.
4. *Dictionnaire le petit Larousse illustré*.(1981) .
5. Larousse .(1995) .*Le petit Larousse illustré*.Paris: LAROUSSE.
6. Larousse .(2014) .*Dictionnaire le petit Larousse*.Paris: Larousse.
7. Le Robert .(1984) .*Dictionnaire» Petit Robert 1* .«Paris: Le Robert.
8. Le Robert .(2006) .*Le Petit Robert de la langue française*.Paris: Dictionnaire le Robert.
9. robert .(1991) .*Le robert dictionnaire d'aujourd'hui*.Canada: Alain Ray.
10. ZANTEN VAN A .(2008) .*dictionnaire de l'éducation*.Paris: Puf.

☞ Sitographie :

1. Larousse. (2017, 06 08). *dictionnaires français*
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
2. *Le Systeme Auditif Humain*. (s. d). over-blog.com: http://outilsrecherche.over-blog.com/pages/Notes_111_Le_Systeme_Auditif_Humain-3080878.html
3. Michel Billières. (22) octobre, 2014. (*verbotonale-phonetique.com*).
<https://www.verbotonale-phonetique.com/author/1stupus2gratouillus/>
4. *schema de l'appareil phonatoire*. (2016, 09 05).
<https://coursdelilic.com/2016/09/05/schema-de-lappareil-phonatoire/>

Questionnaire

1/ Comment trouvez-vous la prononciation de vos apprenants ?

a)bonne b) moyenne c)mauvaise

2/Corrigez-vous les erreurs de prononciations de vos apprenants ?

a)toujours b) parfois c)rarement ou jamais

3/Selon votre avis, la bonne articulation :

a) facilite la compréhension du message

b) ne reflète que l'aspect esthétique de la langue

4/La prononciation est-elle prise en compte dans l'évaluation orale ?

a)Oui b) Non

5/Quelle est la source de l'erreur de prononciation rencontrée par vos apprenants ?

a)l'influence de la langue maternelle

b) la présence de certains sons en français et leur absence en arabe

c)le milieu socioculturel de l'apprenant ne favorise pas cet apprentissage

d) le manque d'effort de l'apprenant

e) le manque de formation de l'enseignant

f) des situations psychologiques particulières de l'apprenant

6/ Quelle sont les principales difficultés liées à la pratique de la prononciation ?

a)la liaison b) l'intonation c) le rythme d) l'enchaînement consonantique

7/Voici des confusions entre des consonnes fréquentes chez les apprenants, choisissez celles que vous rencontrez souvent ?

« b » prononcé « p »

« f » prononcé « v »

« s » prononcé « z »

8/ Donnez-vous des leçons autour de la phonétique française avant de faire parler vos élèves ?

Oui Non

9/Les erreurs de prononciation faites par vos apprenants sont fréquentes en :

Lecture Expression orale

10/ Quels types d'activités et de supports employez-vous pour travailler la prononciation avec vos apprenants ?

a)exercices de production (imitation – répétition)

b) exercice de perception auditive

c)lecture systématique

d) les jeux de rôles

e)support audio visuel

f) chanter des comptines



Annexes II



Résumé:

Le choix de notre recherche s'est porté sur la mauvaise articulation des sons français dans le milieu rural, cette étude a pour objectif d'identifier les erreurs articulatoires les plus fréquentes chez les apprenants et de détecter les facteurs qui les empêchent de bien prononcer, ainsi, de montrer les stratégies efficaces que l'enseignant doit mettre en œuvre dans le but d'améliorer la prononciation de ses apprenants.

L'analyse est réalisée grâce à une approche quantitative et qualitative, la description et l'interprétation des erreurs articulatoires chez les apprenants de 5^{ème} année primaire.

ملخص:

وقع اختيار بحثنا على ضعف النطق للأصوات الفرنسية في المناطق الريفية، والغرض من هذه الدراسة هو التعرف على الأخطاء اللفظية الأكثر شيوعا عند المتعلمين واكتشاف العوامل التي تمنعهم من النطق جيدا، وكذلك إظهار الاستراتيجيات الفعالة التي ينبغي على المعلم تطبيقها من أجل تحسين نطق المتعلمين.

ويجري التحليل من خلال منهج كمي ونوعي، ووصف وتفسير الأخطاء اللفظية عند المتعلمين في السنة الخامسة ابتدائي.

Summary:

The choice of our research focused on the poor articulation of French sounds in the rural environment, the purpose of this study is to identify the most common verbal errors in learners and to discover factors that prevent them from speaking well. The effective strategies that the teacher should apply to improve learner pronunciation are analyzed through quantitative and qualitative approaches, description and interpretation of verbal errors in learners in the fifth year of primary.

This study included an educational perspective aimed at verifying the position of pronunciation in teaching and acquiring oral language in the French Foreign Language Department.